

PNA en faveur des papillons de jour

Déclinaison Nouvelle-Aquitaine



La Bacchante (Lopinga achine) – Gourvil PY.

2022

Bilan des actions



Rédaction :

- CEN NA : Pierre-Yves Gourvil et Kévin Le Falher
- Poitou-Charentes Nature : Candice Millet
- Deux-Sèvres Nature Environnement : Nicolas Cotrel et Marc Bruneau
- Charente Nature : David Suarez
- Vienne Nature : Samuel Ducept
- Nature Environnement 17 : Caroline Micallef
- LPO : Éric Brugel, Astrid Morel, Pierre Rigou
- Société Entomologique du Limousin : Romain Chambord

Citation : Gourvil PY. (coord.), 2023. Bilan d'actions 2022. Déclinaison Nouvelle-Aquitaine du PNA en faveur des papillons de jour. CEN NA, PCN, DSNE, Vienne Nature, Charente Nature, NE17, LPO et SEL. 58 p.



Agir pour
la biodiversité



SOMMAIRE

Présentation générale du PNA en faveur des papillons de jour.....	1
Objectifs recherchés et résultats escomptés.....	1
Bilan des actions réalisées en 2022	2
Amélioration des connaissances	2
A1.1. Mise à jour de la BDD du plan	2
A1.2. Veille et prospection des sites à <i>Phengaris teleius</i>	2
A1.4. Mise à jour de la répartition des espèces cibles	6
Fadet des Laïches (<i>Coenonympha oedippus</i>)	6
Azuré du Plantain (<i>Polyommatus escheri</i>) et Nacré de la Sanguisorbe (<i>Brenthis ino</i>)	9
A2.1. Étude de <i>Coenonympha oedippus</i> et sylviculture	22
A1.6. Sorties de prospection, week-end de prospection	23
A2.2. Préciser l'écologie de <i>Lopinga achine</i>	24
A3. Initier des protocoles de suivis	41
Protection & Gestion.....	45
P1.1. Sites à enjeux à sécuriser.....	45
P2.1. Assistance technique auprès des gestionnaires.....	46
P3.1. Groupes de travail thématiques	47
P3.2. Assistance technique auprès des acteurs	48
P4.2. Analyse paysagère et de connectivité autour de sites à enjeux	48
P6.2. Organisation de chantiers bénévoles	50
Information & Sensibilisation.....	52
S1.1. Rédaction et publication de référentiels : <i>L. achine</i> , <i>E. aurinia</i> , <i>L. dispar</i> , <i>P. arion</i>	52
S1.3. Fiches techniques de gestion	52
S2.1. Organisation de réunions publiques.....	52
Gestion du plan.....	54
G1. Coordination générale : Comité de pilotage, suivi et montage administratif et financier.....	54
G3.2. Échanges avec le PNA, séminaire national	54
Tableau des actions.....	57

Présentation générale du PNA en faveur des papillons de jour

En 2017, le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine a rédigé la déclinaison aquitaine du PNA en faveur des *Maculinea* élargie aux lépidoptères patrimoniaux. Entre 2017 et 2019, des actions ont été mises en œuvre autour des 4 grands axes du PNA :

- Amélioration des connaissances ;
- Protection et gestion ;
- Information et Sensibilisation ;
- Gestion du Plan et des données.

Suite à la publication du nouveau PNA en faveur des papillons de jour et à la fusion des régions en Nouvelle-Aquitaine, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a souhaité la mise en place d'une déclinaison à l'échelle Nouvelle-Aquitaine à partir de 2021. La déclinaison a été rédigée, validée en CSRPN et publiée en 2021. Un programme d'actions a été défini pour l'année 2022 avec une coordination à l'échelle régionale et des actions locales à l'échelle des 3 ex-régions par le biais de référents territoriaux : CEN Nouvelle-Aquitaine pour l'Aquitaine / Poitou-Charentes Nature via le réseau des associations départementales pour le Poitou-Charentes / Société Entomologique du Limousin pour le Limousin.

Objectifs recherchés et résultats escomptés

Les objectifs de la déclinaison Nouvelle-Aquitaine du PNA en faveur des papillons de jour sont :

- Améliorer les connaissances sur la répartition, l'écologie et l'état de conservation des lépidoptères en Aquitaine.
- Mettre en œuvre des mesures de protection des sites à enjeux pour les lépidoptères en Aquitaine et prendre en compte leurs exigences écologiques dans les mesures de gestion à l'échelle du site (gestion conservatoire) et du territoire (échanges entre populations, Trame Verte et Bleue).
- Informer et sensibiliser les acteurs de l'environnement et le grand public sur les enjeux et la préservation des lépidoptères patrimoniaux en Aquitaine.



Chenille de Cuivré des marais (Lycaena dispar). ©Pierre-Yves Gourvil

Bilan des actions réalisées en 2022

Amélioration des connaissances

A1.1. Mise à jour de la BDD du plan

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Afin de faciliter les actions d'amélioration des connaissances et de protection-gestion du PNA en faveur des papillons de jour, une base de données regroupant l'ensemble des données disponibles concernant les espèces cibles de la déclinaison régionale a été créée sous le logiciel SIG QGIS (Figure 1). Cette base, disponible pour les référents du PNA, doit être mise à jour tous les ans avec l'apport des différentes bases de données en Nouvelle-Aquitaine. En 2022, une convention d'échange de données a été proposée à la LPO et signée le 05 décembre 2022. Une mise à jour de la base de données sera réalisée lors du premier trimestre 2023.

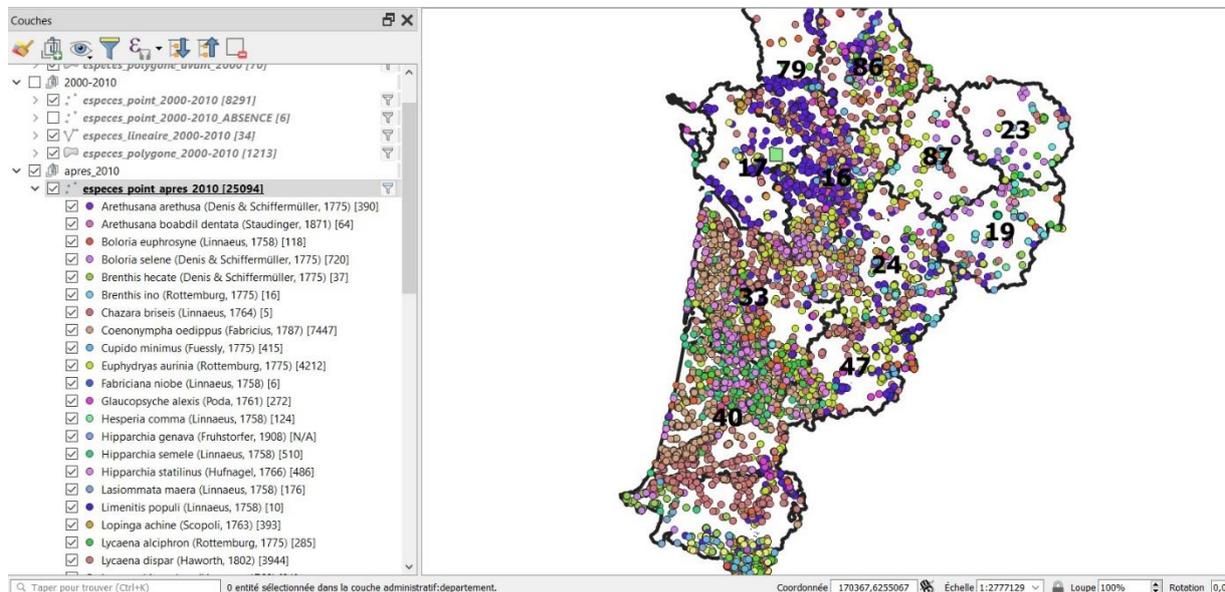


Figure 1 : Extrait de la base de données du PNA en faveur des papillons

A1.2. Veille et prospection des sites à *Phengaris teleius*

Rédaction : David Suarez (Charente Nature)

L'Azuré de la Sanguisorbe (*Phengaris teleius*) est une espèce en régression généralisée. Le département de la Charente accueille les dernières populations connues en Poitou-Charentes de ce papillon, considéré « en danger critique » sur la liste rouge régionale et inscrit aux Annexes 2 et 4 de la Directive « Habitats, Faune, Flore ». En Charente, cette espèce est présente au sud d'Angoulême, et fréquentait la vallée de l'Aume, au nord-ouest du département, jusqu'en 1999.

Dans le cadre du PNA, les stations connues et historiques ont été prospectées (Figure 2), ainsi que des milieux favorables abritant des stations de sa plante-hôte, la Sanguisorbe officinale (*Sanguisorba officinalis*).

Stations historiques :

- Secteur de la Rivière de Raix, sur les communes de Courcôme et Villefagnan (dernières observations en 1999), dans le nord-ouest du département.
- Secteur de la Vallée de l'Aume, sur la commune de Paizay-Naudouin-Embourie (dernières observations en 1984), dans le nord-ouest du département.
- Secteur du Bois de la Couasse, sur la commune de Torsac (dernières observations en 2000), au sud d'Angoulême.

Stations de Sanguisorbe officinale :

- Secteur de la Vallée des Eaux-Claires, sur les communes de Puymoyen et Voeuil-et-Giget, au sud d'Angoulême.
- Secteur de la Font de la Marche, sur la commune des Essarts, dans le sud du département.

Stations contemporaines :

- Secteurs de la Font Roi et des Marais, sur la commune de La Couronne, au sud d'Angoulême.
- Secteur du Châtelard, sur les communes de Dirac et Garat, au sud-est d'Angoulême.

Les différents secteurs ont été prospectés pendant la période de vol optimale de l'espèce, du 15 juillet au 15 août, sur les biotopes favorables (principalement des prairies humides oligotrophes à sanguisorbe).

Aucun individu de *Phengaris teleius* n'a été observé dans les stations historiques de la Vallée de l'Aume et la Rivière de Raix, au nord-ouest du département. Des stations de Sanguisorbe officinale se maintiennent encore le long des fossés de drainage sur la rivière de Raix, mais la mise en culture des prairies en Maïs a très probablement eu raison de l'espèce. La station connue dans la Vallée de l'Aume a laissé place à une frênaie encadrée de cultures. Au sud d'Angoulême, la station du Bois de la Couasse est en cours de fermeture avancée par une mégaphorbiaie/saulaie, aucun azuré ni pied de sanguisorbe n'y ont été observés ; les riches tourbières de Mouthiers-sur-Boëme ont laissé la place à de vastes cultures de Maïs et ne présentent plus de biotopes favorables à l'espèce.

Quelques stations de Sanguisorbe officinale ont également été prospectées dans la Vallée des Eaux-Claires, au sud d'Angoulême, et de la Font de la Marche, dans le sud du département, sans succès.

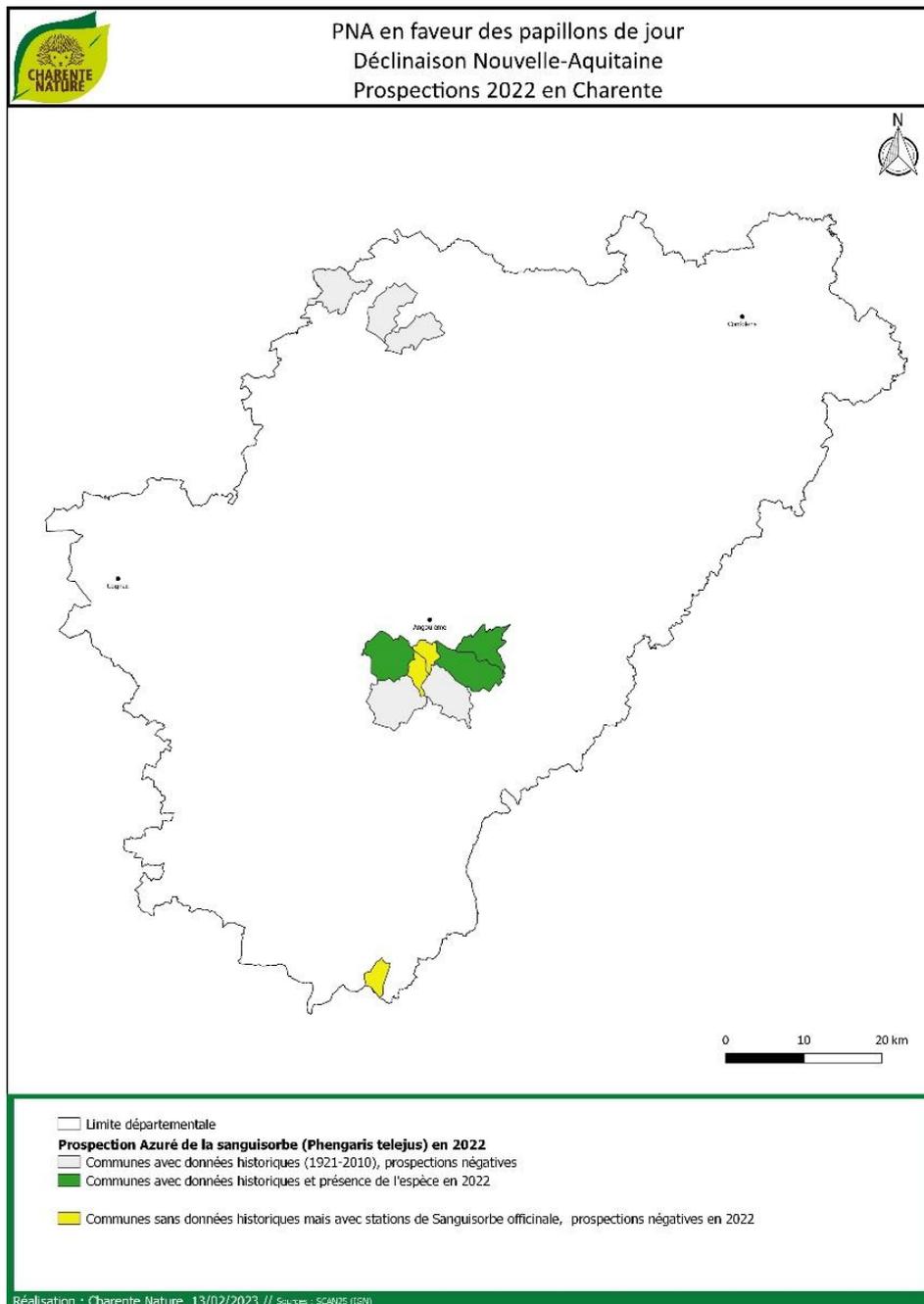


Figure 2 : localisation des communes de Charente pour la prospection de l'Azuré de la Sanguisorbe. Année 2022

Deux populations de cette espèce se maintiennent aux alentours d'Angoulême :

- **Marais de la Font Roi** (commune de La Couronne) : il s'agit d'un bas-marais alcalin à peuplement de Reine des prés *Filipendula ulmaria* et de formations à Marisque *Cladium mariscus*, mitoyen d'une pelouse calcaire mésophile, situé dans la vallée de la Charreau, au sud d'Angoulême. Cette station, découverte en 2010, fait l'objet d'un suivi annuel depuis. La gestion du marais est assurée par le CEN, qui possède des parcelles adjacentes.
Les prospections menées en juillet 2022 ont permis d'observer une dizaine d'individus des deux sexes, avec des mâles territoriaux.



Marais de la Font Roi – station à P. teleius (La Couronne, 16). ©David Neau, Charente Nature

- **Marais du Châtelard** (communes de Dirac et Garat) : il s'agit d'un ensemble de prairies humides et bas-marais alcalins, situés dans la vallée de l'Anguienne, au sud-est d'Angoulême. Cette station, découverte en 2012, fait depuis l'objet d'un suivi annuel. La gestion des parcelles est réalisée via des contrats Natura 2000, et font l'objet d'un pâturage extensif (prairies) et de fauches manuelles (bas-marais). Les prospections menées en juillet 2022 ont permis d'observer une cinquantaine d'individus des deux sexes, avec des mâles territoriaux et des accouplements. Une importante station a été découverte cette année, en amont de la station historique.



Marais du Châtelard – station à P. teleius (Dirac, 16). ©David Suarez, Charente Nature



Phengaris teleius mâle (Dirac, 16). ©David Suarez, Charente Nature

L'absence d'observation de l'espèce dans le nord du département depuis 1999 malgré des recherches actives, notamment durant les prospections réalisées dans le cadre de l'atlas régional (2008-2014), nous amène à considérer l'Azuré de la Sanguisorbe comme éteint dans ce secteur.

En dehors des deux stations connues autour d'Angoulême, il subsiste encore quelques milieux favorables, sans observation de l'espèce. Des prospections pourront notamment être menées dans le sud du département, où des habitats favorables sont présents ou pourraient être découverts.

Concernant les deux stations connues, un suivi pourra être réalisé régulièrement, notamment dans le secteur de la Font Roi, où le CEN a acquis des parcelles jouxtant la station.

A1.4. Mise à jour de la répartition des espèces cibles

Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*)

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Entre 2011 et 2012, un inventaire de la répartition du Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*) a été mené dans le cadre d'un programme aquitain coordonné par le CEN Aquitaine. Des questions se posent actuellement sur l'évolution de la répartition du Fadet des Laïches dans les Landes de Gascogne, bastion ouest-européen de l'espèce.

La déclinaison régionale du PNA a deux objectifs :

- Obtenir une cartographie de la répartition du Fadet des Laïches à l'échelle des Landes de Gascogne qui puisse servir de base de référence pour une comparaison dans le futur ;
- Comparer la répartition du Fadet des Laïches issue de l'inventaire réalisé sur la période 2006-12 (Programme aquitain « papillons menacés des zones humides »).

Actions menées en 2022

En 2022, une présentation de cet inventaire a été réalisée lors du comité technique territorial et une ébauche de protocole d'inventaire a été envoyée par mail à toutes les structures potentiellement concernées par cet inventaire. À ce jour, 27 personnes issues de 22 structures naturalistes (PNRs, bureaux d'études, associations naturalistes, syndicats, etc.) se sont

proposées pour participer aux réflexions et potentiellement aux inventaires de terrain prévus à partir de 2023.

Un groupe de réflexion se réunira au premier trimestre 2023 pour valider le protocole d'inventaire et se partager le territoire de prospection.

Veille et prospection des sites à *Coenonympha oedippus* dans le secteur d'Orthez (64)

Rédaction : Kévin Le Falher et Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Dans l'optique de préciser la répartition du Fadet des Laïches dans le secteur d'Orthez (64), une recherche de nouvelles landes humides, potentiellement favorables à l'espèce, a été initiée en 2018 par la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides 64 (CATZH64) puis approfondie en 2019 avec l'aide du Plan Régional d'Actions en faveur des Lépidoptères patrimoniaux. Une zone de recherche de 5 km de rayon a été mise en place autour des secteurs connus à Fadet des Laïches, allant d'Orthez à Arthez-de-Béarn. Cette zone prenait en compte les sites où la présence est ou fut avérée, la distance de dispersion maximale observée en Aquitaine et les moyens mobilisables. Les résultats des prospections menées en 2019 indiquent que sur 22 sites prospectés, quatre sites à *C. oedippus* ont été découverts.

Cette année 2022 a pour objectif de :

- Continuer les recherches dans ce secteur et aux abords de la frontière Landes / Pyrénées-Atlantiques.
- Vérifier sa présence sur deux sites dans le Pays basque. Un site où 8 imagos avaient été observés en 2011 et un autre où 3 imagos ont été observés en 2011 et un seul en 2019.

Méthodologie

En amont de la phase terrain, une sélection de sites a été faite en s'appuyant sur la base du travail effectué en 2019 pour lequel certains sites n'avaient pas pu être prospectés. L'émergence de photographies aériennes plus récentes et plus précises a permis un nouveau processus de photo-interprétation pour sélectionner de nouvelles landes humides potentielles. Aussi, des sites nouvellement conventionnés par le CEN ont été ajoutés à la sélection afin de vérifier la présence du papillon.

→ Une large sélection de 57 sites jugés favorables a été faite sur base cartographique/

- 4 sites basques (dont les 2 sites mentionnés en amont, où le Fadet avait été observé il y a quelques années).
- 17 sites dans le sud des Landes.
- 36 sites dans le secteur d'Orthez.

Résultats

La période de prospection a débuté le 28/06/2022 lors de la confirmation de la période de vol avec l'observation de plusieurs imagos sur une lande humide où sa présence est connue depuis quelques années. Les recherches se sont poursuivies le 04/07/2022 pour s'achever le 05/07/2022. Sur chacun des sites, les éléments suivants ont été notés durant la prospection à vue en parcourant l'ensemble du site :

- la présence/absence de l'espèce et le dénombrement d'imagos si présence,
- l'abondance de plantes-hôtes, la Molinie bleue, et sa répartition sur le site,
- la présence d'éléments paysagers défavorables, ou pouvant l'être, à l'écologie de l'espèce (ex : recouvrement de la strate arbustives : ronces, fougères).

La météo sur cette période répondait aux conditions optimales de détection : ensoleillé, peu venteuse et avec une gamme de température entre 18 et 33°C (Tableau 1).

Tableau 1 : Dates de passage et nombre de Fadet des Laïches observé dans le secteur d'Orthez, sud des Landes et Pays basque.

Dates de passage	28/06/2022	04/07/2022	05/07/2022
Conditions météorologiques	Ensoleillé ; 18 – 25°C ; vent faible	Dégagé ; 18 -22°C ; vent faible	Ensoleillé ; 20 -28°C ; vent modéré
Nombre d'imagos observés (<i>Coenonympha oedippus</i>)	2 (site déjà connu)	0	0

Dans le secteur d'Orthez et le secteur frontière avec le sud des Landes, 17 sites ont été prospectés en 2,5 jours. Trois sites n'ont pas pu l'être faute d'accès trouvé ou de propriétaire rencontré dans le cas d'accès privé. Aucun imago n'a été observé sur ces sites. La majorité était caractérisée par un fort recouvrement en fougère empêchant le développement de Molinie bleue. Cependant, 3 sites (encadrés en bleu sur Figure 3) possèdent des caractéristiques de landes humides avec la présence d'un recouvrement important en Molinie, de quelques ligneux et peu de fougères ou de ronces problématiques. Comme un seul passage a pu être réalisé, il n'est pas possible d'attester que le site n'est pas utilisé par le papillon. Des passages complémentaires seraient donc à réaliser.

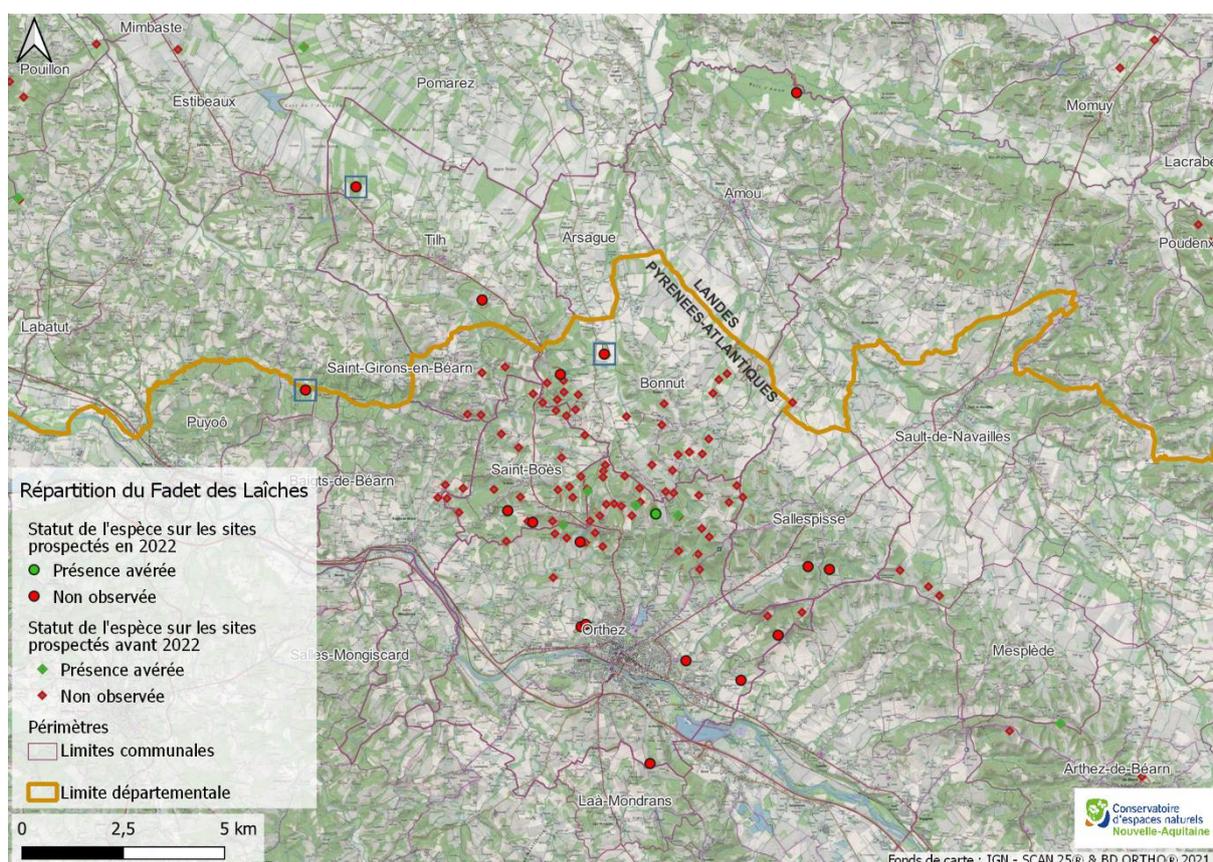


Figure 3 : Carte des stations prospectées pour le Fadet des Laïches dans le secteur d'Orthez.

Dans le Pays basque, seuls les 2 sites où l'espèce avait été observée en 2011 et 2019 ont pu être prospectés. Malgré, l'état encore correct des landes, aucun individu n'a été vu au cours du passage. À noter que le recouvrement en fougère était important sur l'ensemble des parcelles. Une gestion visant à limiter leur progression voire à réduire ce recouvrement serait à envisager à court terme.

Discussion

La photo-interprétation pour la recherche de landes humides est fortement influencée par la précision et date de prise de vue aérienne. Il est difficile d'y distinguer le degré de recouvrement arbustif notamment. Sur le terrain, l'accès au site peut être compliqué et demander un certain temps (distance au chemin le plus proche et obstacles rendent difficile la progression). Il est nécessaire de réaliser plusieurs passages au cours de la période de vol du papillon pour réellement valider l'absence sur les sites prospectés or un seul passage n'a pu être réalisé cette année. De plus, il conviendrait de ne pas éliminer les sites dont la gestion reste favorable et où la recherche a été infructueuse par le passé, car des exemples de recolonisations ont été découverts. Par exemple, en 2019 l'espèce a été découverte sur un site conventionné CATZH64 alors que les prospections de 2013 et 2014 étaient négatives. La sélection d'anciens sites prospectés où la recherche de Fadet était négative et où une gestion favorable aurait été mise en place entre-temps serait pertinente.

Azuré du Plantain (*Polyommatus escheri*) et Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*)

Rédaction : David Suarez (Charente Nature) / Samuel Ducept (Vienne Nature) / Caroline Micallef (NE 17)

L'Azuré du Plantain et le Nacré de la Sanguisorbe possèdent un statut patrimonial fort et figurent parmi les espèces inscrites au Plan National d'actions en faveur des papillons de jour dans le secteur biogéographique du bassin aquitain et du bassin de la Loire. Elles ont en commun d'être considérées en danger critique d'extinction sur la liste rouge des Rhopalocères du Poitou-Charentes et de n'être connues que de quelques stations.

L'objectif affiché est de parcourir les anciennes stations pour vérifier la présence actuelle de ces espèces et de mener des prospections sur les biotopes favorables dans les environs immédiats des stations historiques.

Les secteurs de présence historique de chacune des deux espèces ont été ciblés et des recherches ont été menées dans les milieux favorables à proximité, abritant des stations de plantes-hôtes, respectivement la Reine-des-prés *Filipendula ulmaria* pour *Brenthis ino* et l'Astragale de Montpellier *Astragalus monspessulanus* pour *Polyommatus escheri*.

Pour *Brenthis ino* :

Charente

- Secteurs du ruisseau de La Peyre, sur les communes de Roussines et Sauvagnac, sur la bordure nord-est du département.
- Secteur de la Vallée de la Lizonne, sur les communes de Combiers et Edon, sur la bordure est du département.
- Secteur de la Vallée de l'Anguienne, sur les communes de Dirac et Garat, à l'est d'Angoulême.

Vienne

- Secteurs du Val de Boivre autour de la station historique de Boivre-la-Vallée
- Secteur de la forêt de Verrières dans les peupleraies qui encadrent le cours du Rin

Pour *Polyommatus escheri* :

Charente

- Secteurs de pelouses calcaires au sein du massif forestier de La Braconne, sur la commune de Mornac, au nord-est d'Angoulême.
- Secteurs de coteaux calcaires à astragale sur les communes de Bécheresse et Plassac-Rouffiac, au sud d'Angoulême.

- Secteurs de pelouses calcaires des Chaumes Boissières, sur les communes d'Angeac-Charente et Graves-Saint-Amant, à l'ouest d'Angoulême.
- Secteurs de pelouses calcaires des Chaumes de Soubérac, sur les communes de Bourg-Charente et Gensac-la-Pallue, à l'est de Cognac.

Vienne

- Visite de la station historique de la Butte de Lauray (Moncontour - 86).
- Prospection des secteurs de pelouses aux alentours sur les communes de Moncontour et de la Grimaudière.

Charente-Maritime

- autour de La Rochelle.
- autour de Pons.
- à l'estuaire de la Gironde.
- à l'ouest de Cognac.

Les différents secteurs ont été prospectés pendant les périodes de vol optimales des espèces (du 15 mai au 15 juin pour *Polyommatus escheri* et du 15 juin au 15 juillet pour *Brenthis ino*) sur les biotopes favorables à leur présence (pelouses calcicoles avec stations d'*Astragalus monspessulanus* pour *P. escheri* et prairies humides et mégaphorbiaies pour *B. ino*).

Résultats des prospections pour *Brenthis ino*

En Charente, malgré les recherches, aucun individu de *Brenthis ino* n'a pu être observé dans les secteurs prospectés, ni dans les stations historiques de la Vallée de l'Anguienne, à l'est d'Angoulême et du ruisseau de La Peyre, sur la bordure nord-est du département (Figure 4). Il est cependant possible que l'espèce passe inaperçue, car les biotopes qu'elle habite sont encore bien présents et les stations de plante-hôte bien réparties.

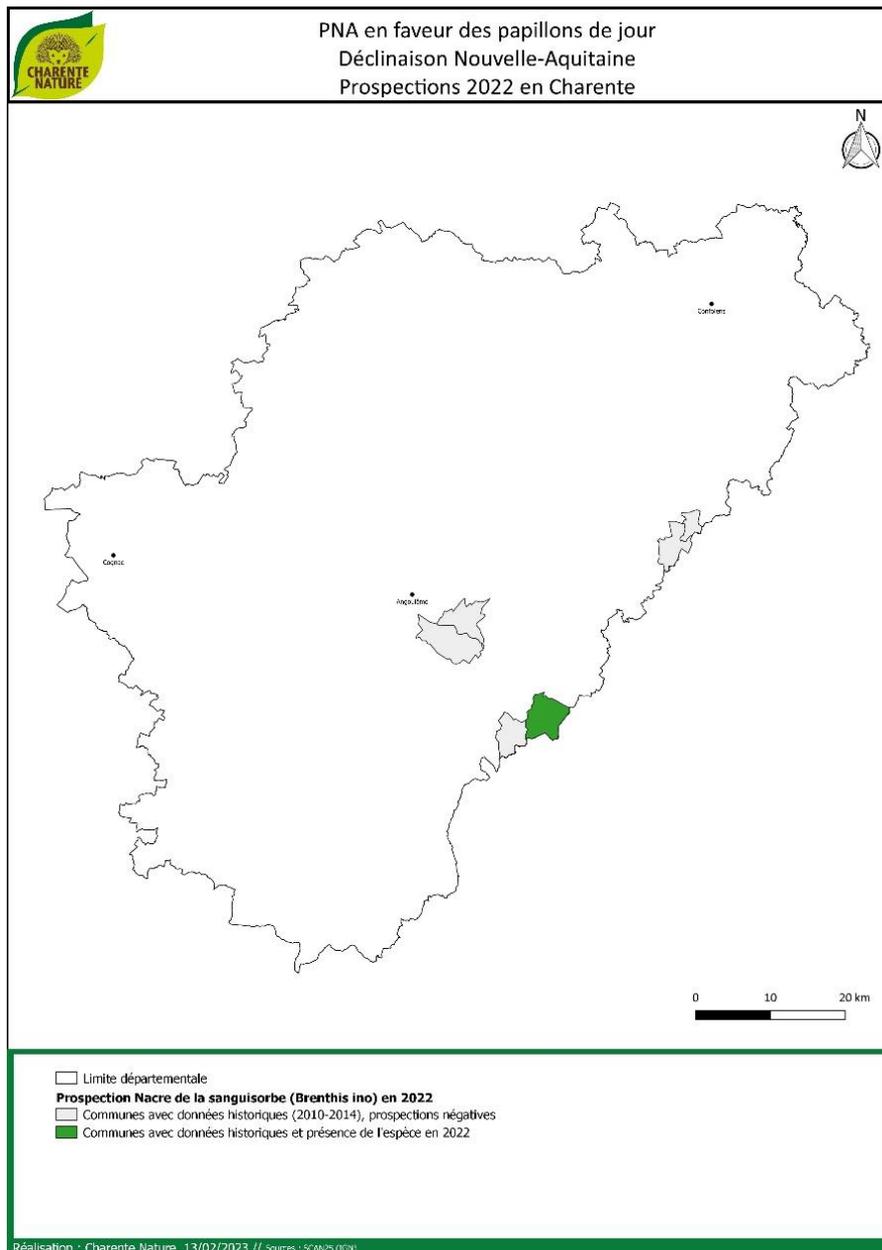


Figure 4 : Localisation des communes de Charente pour la prospection du Nacré de la Sanguisorbe. Année 2022

Il est important de signaler que cette espèce a été observée au sein d'une prairie humide oligotrophe sur la commune de Combiers, à l'est du département, en juin 2022, avec un unique individu capturé. D'autres secteurs favorables à l'espèce ont été prospectés sans succès dans la Vallée de la Nizonne, notamment sur une autre station historique de la commune d'Edon.

On notera que tous les secteurs où l'espèce a été observée en Charente ont été prospectés.



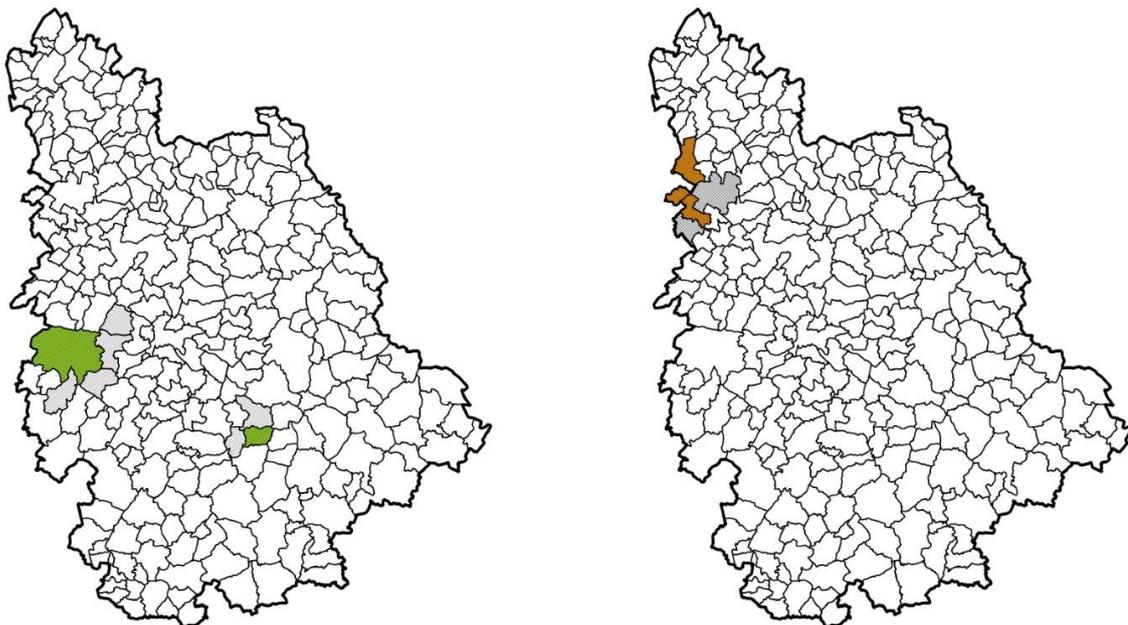
Prairies du Moulin du Lavoir – station à B. ino (Combiers, 16). ©David Suarez, Charente Nature



Individu capturé le 09/06/2022. @David Suarez, Charente Nature

En Vienne, malgré les recherches, aucun individu de *Brenthis ino* n'a pu être observé dans les secteurs prospectés, ni dans les stations historiques, ni dans les secteurs potentiellement favorables aux alentours. Il est cependant possible que l'espèce passe inaperçue, car les biotopes qu'elle habite sont encore bien présents et sont soumis aux évolutions des coupe de peupleraies qui permettent la remise en lumière de la végétation du sous-étage et sont alors favorables.

Un des secteurs historiques de présence (Marais des Ragouillis à Boivre-la-Vallée) est en grande partie propriété du Conservatoire des Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine qui y mène une gestion conservatoire depuis quelques années.



Plan régional d'actions en faveur des papillons de jour - Prospections 2022

0 10 20 km

■ Présence historique de *Brenthis ino*
 ■ Secteur de recherche de *Brenthis ino*

■ Présence historique de *Polyommatus escheri*
 ■ Secteur de recherche de *Polyommatus escheri*



Réalisation : Vienne Nature | Janv. 2023
 Source : IGN - 2021

Figure 5 : Localisation des communes de Vienne pour la prospection du Nacré de la Sanguisorbe et de l'Azuré du Plantain. Année 2022



*Site de présence historique de *Brenthis ino* dans la Vienne (Verrières, 86). ©Samuel Ducept, Vienne Nature*

Les prospections orientées sur le Nacré de la Sanguisorbe devront être poursuivies, autant en Charente que dans la Vienne. Certains secteurs sont déjà définis :

Charente

- le secteur de la Vallée de la Lizonne, étant donné que le site est classé en ENS et Natura 2000, et qu'il existe de nombreux biotopes favorables dans la vallée.
- D'autres secteurs de l'est du département pourront être prospectés, de nombreuses prairies favorables y sont encore présentes.
- Les prairies oligotrophes des vallées péri-angoumoises, où une observation a été réalisée en 2013, devront également faire l'objet de prospections ciblées.

Vienne

- le secteur des Ragouillis à Boivre-la-Vallée étant donné qu'il est désormais géré par le CEN Nouvelle-Aquitaine. La gestion de certaines parcelles en prairie de fauche sur le site serait probablement un plus pour l'accueil de cette espèce, la majorité des parcelles étant entretenues actuellement par pâturage bovin.

Résultats de prospections pour *Polyommatus escheri*

En Charente, quatre populations de cette espèce se maintiennent dans l'ouest du département (Figure 6).



Mâle de *Polyommatus escheri* fraîchement éclos (Gensac-la-Pallue, 16). ©David Suarez, Charente Nature

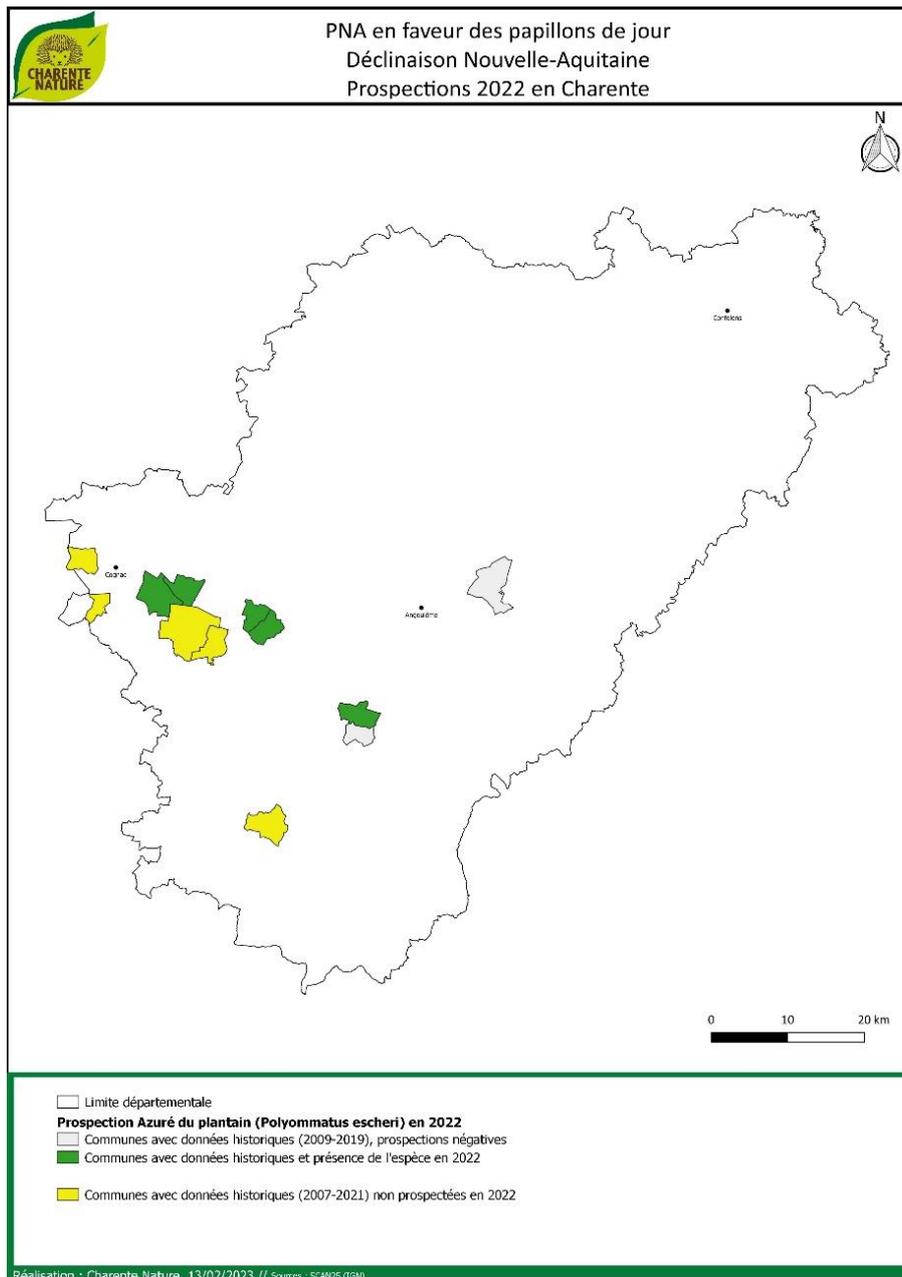


Figure 6 : Localisation des communes de Charente pour la prospection de l'Azuré du Plantain. Année 2022

- **Chaumes de Soubérac et de Fontbelle** (communes de Bourg-Charente et Gensac-la-Pallue).

Il s'agit d'un ensemble de pelouses calcaires très écorchées qui subsistent entre les vignobles et la zone industrielle de Gensac-la-Pallue, où l'Azuré du Plantain est connu depuis 2009. Une partie des pelouses est gérée par le CEN, et l'ensemble des parcelles favorables sont dans l'emprise du site Natura 2000 « Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac ». Excepté sur les parcelles du CEN, les pelouses sont en cours de fermeture par le brachypode et le brome. L'Astragale de Montpellier est abondant sur les secteurs ouverts des pelouses. Si l'Azuré du Plantain y est présent sur plusieurs parcelles, ses populations semblent limitées, avec quelques imagos observés en mai et juin 2022. On notera que ces pelouses accueillent également la seule population d'Azuré du thym *Pseudophylotes baton* actuellement connue en Poitou-Charentes.



Pelouses de Fontbelle – station de P. escheri (Gensac-la-Pallue, 16). ©David Suarez, Charente Nature

- **Pelouses des Chaumes Boissières** (communes d'Angeac-Charente et de Graves-Saint-Amant).

Il s'agit d'un ensemble de pelouses calcaires plus ou moins denses en bordure d'un massif forestier thermophile, où l'azuré est connu depuis 2016. Une partie des pelouses est gérée par pâturage extensif dans le cadre d'un contrat Natura 2000 du site « Chaumes Boissières et coteaux de Châteauneuf-sur-Charente ». Si les pelouses sont en cours de fermeture par les graminées sur de nombreux secteurs, l'astragale reste bien présent et une population notable d'Azuré du Plantain a été observée en juin 2022 (une quinzaine d'imagos des deux sexes, avec ponte observée).



Chaumes Boissières – station de P. escheri (Angeac-Charente, 16). ©David Suarez, Charente Nature



Femelle de Polyommatus escheri pondant sur l'astragale (Angeac-Charente, 16). ©David Suarez, Charente Nature

- **Coteaux de Bécheresse** (communes de Bécheresse et Plassac-Rouffiac).
Il s'agit d'un ensemble de coteaux occupés par des pelouses calcaires qui subsistent entre les grandes parcelles cultivées, où l'Azuré du Plantain est connu depuis 2009. Ces coteaux ne bénéficient d'aucune gestion et sont en cours de fermeture par le brachypode et le brome, des secteurs ouverts se maintenant encore. L'Astragale de Montpellier y est plus ou moins abondant sur les secteurs ouverts des pelouses. L'Azuré du Plantain y a été découvert sur le coteau de la Butte du Télégraphe, mais les populations semblent limitées, avec quelques imagos observés en juin 2022. Trois autres coteaux avec astragale ont également été prospectés, notamment la station historique du coteau de La Chaume, sans succès. Les biotopes y restent favorables pour y accueillir l'espèce.



Coteau de la Butte du Télégraphe – station de P. escheri (Plassac-Rouffiac, 16). ©David Suarez, Charente Nature

- **Pelouses du Parc à Chars** (commune de Mornac).

Il s'agit d'une vaste clairière occupée par des pelouses calcaires au sein du massif forestier de la Braconne, où un unique individu d'Azuré du Plantain a été observé en 2019. Ces pelouses sont gérées par fauche régulière par l'ONF, dans le cadre de mesures compensatoires. L'Astragale de Montpellier y est très abondante sur les secteurs ouverts des pelouses. Malgré la présence de biotopes favorables, aucun Azuré du Plantain n'a été observé au cours des prospections menées en juin 2022.



Pelouses du Parc à Char – biotope favorable à P. escheri (Mornac, 16). ©David Suarez, Charente Nature

Les prospections des stations historiques d'Azuré du Plantain pourront être reconduites en 2023, notamment sur les coteaux du secteur de Berneuil, de Segonzac et Saint-Preuil, Gimeux ainsi que Saint-Laurent de Cognac, mais aussi d'autres commune abritant des stations d'Astragale de Montpellier. Les populations des Chaumes Boissières et Chaumes de Soubérac, qui ne semblent pas diminuer, pourraient faire l'objet d'un suivi spécifique.

En Vienne, concernant l'Azuré du Plantain, la station historique de la Butte de Lauray a, semble-t-il, disparu. Malgré la présence de quelques pieds d'Astragale, la pelouse se referme est les brachypodes dominant largement la végétation. Les prospections dans les secteurs proches ont permis la découverte d'une nouvelle station sur le Coteau du Moulin de Chollay (ENS du département de la Vienne et en partie propriété du CEN Nouvelle-Aquitaine) à environ 2 km au sud de la Butte de Lauray, dans la continuité des coteaux de la Dive du Nord. Il s'agit d'une belle population puisqu'au moins une 10aine d'individus mâles et femelles ont pu être observés. Enfin, une autre station est découverte côté Vienne dans la Vallée Bourdigal sur la commune de la Grimaudière dans la continuité d'une station connue en Deux-Sèvres. L'essentiel de la population est d'ailleurs installé en Deux-Sèvres mais quelques pelouses calcicoles attenantes dans la Vienne avec présence d'Astragale sont aussi fréquentées par l'espèce. Ce site est en partie propriété du CEN Nouvelle-Aquitaine.



Coteau du Moulin de Chollay – nouveau site à P. escheri (Moncontour, 86). ©Samuel Ducept, Vienne Nature



Polyommatus escheri sur le Coteau du Moulin de Chollay (Moncontour, 86). ©Samuel Ducept, Vienne Nature

En Charente-Maritime, les deux stations historiques autour de La Rochelle n'ont donné aucun résultat favorable.

À l'est de Pons, les stations récentes ont été confirmées, des observations ont également été faites sur des points plus éloignés de ces côteaux (*Figure 7*).

Au niveau de l'estuaire de la Gironde, les milieux présentaient une dynamique de fermeture plus avancée, les espaces favorables étaient beaucoup plus rares. Les stations récentes n'ont pas été prospectées, afin d'orienter les efforts pour trouver de nouvelles stations (*Figure 8*). Une nouvelle station sur un coteau à Saint-Romain-sur-Gironde (17) a été trouvée.

Le secteur à l'est de Cognac n'a pas été prospecté.

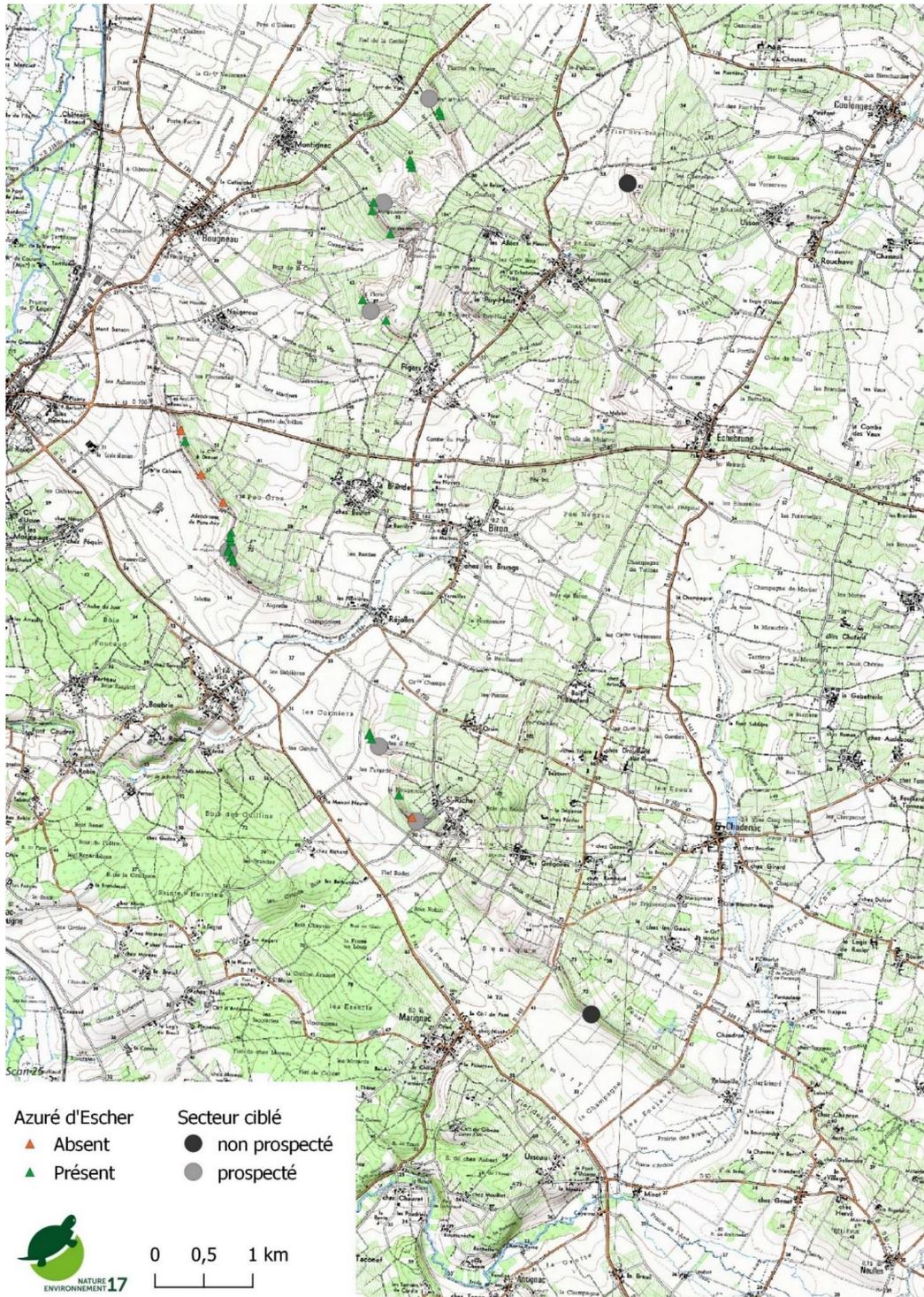


Figure 7 : Secteurs ciblés pour *Polyommatus escheri*, à l'est de Pons (17)



Figure 8 : Secteurs ciblés pour *Polyommatus escheri*, au niveau de l'estuaire de la Gironde (17)

Perspectives

Les prospections des stations historiques d'Azuré du Plantain pourront être reconduites en 2023 sur les secteurs de Charente, notamment sur les coteaux du secteur de Berneuil, de Segonzac et Saint-Preuil, Gimeux ainsi que Saint-Laurent de Cognac, mais aussi d'autres communes abritant des stations d'Astragale de Montpellier. Les populations des Chaumes Boissières et Chaumes de Soubérac, qui ne semblent pas diminuer, pourraient faire l'objet d'un suivi spécifique.

En Vienne, les stations d'Azuré du Plantain semblent bien se porter, il faudra veiller à la bonne connexion des populations viennoises et deux-sévriennes.

En Charente-Maritime, toutes les zones ciblées n'ont pas pu être entièrement prospectées, notamment celles à l'estuaire de la Gironde et à l'ouest de Cognac. Des prospections complémentaires au niveau de l'estuaire de la Gironde pourraient être prévues en 2023. La plupart des stations montrent une dynamique de fermeture du milieu.

A2.1. Étude de *Coenonympha oedippus* et sylviculture

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Dans les Landes de Gascogne, le Fadet des Laïches (*Coenonympha oedippus*) se retrouve régulièrement dans des parcelles cultivées de Pin maritime en contexte humide. Les observations naturalistes et les suivis qui ont pu être menés sur cette espèce semblent indiquer que certains stades de culture sont plus favorables à l'installation et le développement d'une population. Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) Nouvelle-Aquitaine mène des expérimentations de production forestière dans le cadre d'un réseau de parcelles suivies par le CRPF et le Centre de Productivité et d'action Forestière d'Aquitaine (CPFA).

Dans le cadre de la déclinaison régionale du PNA en faveur des papillons de jour, des échanges ont eu lieu avec le CRPF pour intégrer un suivi du Fadet des Laïches sur certaines parcelles expérimentales et ainsi mettre en avant des conditions structurelles de la végétation et des itinéraires sylvicoles les plus favorables pour l'écologie du Fadet des Laïches.

Actions en 2022

Une convention de partenariat a été proposée entre le CEN NA et le CRPF NA pour acter la mise en œuvre des suivis Fadet des Laïches à partir de 2023. Une réunion sur le terrain a eu lieu le lundi 13 juin, avec le Centre Régional de la Propriété Forestière Nouvelle-Aquitaine et le CEN Nouvelle-Aquitaine. La réunion s'est déroulée dans les Landes pour visiter des parcelles de Pin maritime.

Lors de cette réunion, plusieurs parcelles ont été visitées pour vérifier leur intérêt pour le Fadet des Laïches. L'occasion également de voir l'espèce et discuter des différents objectifs et enjeux autour de cette espèce. Suite à ces visites de parcelles, une proposition de sites expérimentaux sera envoyée au CEN pour caler les suivis Fadet des Laïches pour un démarrage en 2023.

A1.6. Sorties de prospection, week-end de prospection

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Afin de mobiliser le réseau bénévole d'observateurs autour de moments conviviaux et de mettre une pression d'observation sur un territoire ou des espèces peu prospectées, des sorties à la journée ou sur deux jours sont proposées dans le cadre du PNA (Tableau 2). En complément, des prospections naturalistes ciblées sur certaines espèces du plan sont réalisées. En 2022, le Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*), l'Azuré du mélilot (*Polyommatus dorylas*) et l'Azuré du Plantain (*Polyommatus escheri*) ont fait l'objet de prospections en Poitou-Charentes.

Résultats

En 2022, 6 sorties bénévoles à la journée ont été organisées par la LPO et le CEN NA. Les journées ont été ciblées sur la recherche d'espèces de zygènes et les papillons des Pyrénées.

Tableau 2 : Liste des sorties organisées dans le cadre du PNA en 2022

Date	Structure	Localisation / thématique	Nombre de participants
28 juin	LPO	Gironde. Prospections zygènes	2
02 et 03 juillet	CEN NA	Dordogne / Lot-et-Garonne. Camp de prospection papillons	21
06 juillet	LPO	Lot-et-Garonne. Prospections zygènes	2
23 juillet	CEN NA	La Pierre-St-Martin (64). Papillons de montagne	7
06 août	CEN NA	Bilhères (64). Papillons de montagne	6



Groupe de bénévoles du camp de prospection du 2 et 3 juillet 2022. ©Camille Fourtine

A2.2. Préciser l'écologie de *Lopinga achine*

Contexte

En Nouvelle-Aquitaine, la Bacchante (*Lopinga achine*) est connue dans les départements de l'Aquitaine (Pyrénées-Atlantiques, Landes, Lot-et-Garonne et Dordogne), du Limousin (Corrèze) et du Poitou-Charentes (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne). Si les grands habitats favorables sont bien connus dans la région, les critères précis favorables à la reproduction dans des contextes très différents (des Pyrénées jusqu'à la plaine des Deux-Sèvres) ne sont pas encore bien connus. L'objectif de la déclinaison régionale du PNA est donc de préciser l'écologie de l'espèce en Nouvelle-Aquitaine et donner des éléments de gestion favorables. En 2022 deux études ont été menées pour préciser l'utilisation et la qualité de sites dans les Landes et Charente-Maritime afin de préparer une future étude pour caractériser les habitats favorables.

Écologie de la Bacchante dans les Landes (40)

Rédaction : Kévin Le Falher et Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Dans les Landes, l'espèce a été découverte en 2021 sur le camp militaire de Cagnotte, site pour lequel le CEN Nouvelle-Aquitaine rédige un plan de gestion. Cette année 2022 a consisté à :

- préciser la répartition de l'espèce au sein du site de Cagnotte mais aussi dans des boisements à proximité,
- estimer la taille de la population,
- délimiter précisément les zones favorables à son écologie afin de les intégrer au plan de gestion du site.

Méthodologie

En amont de la phase terrain, une sélection de sites potentiellement favorables à proximité du camp a été faite à l'aide de fonds de carte. Elle a été réalisée en s'appuyant sur la bibliographie existante et sur des critères topographiques caractérisant les populations connues en Aquitaine :

- Boisement d'une surface importante (>1 ha) dans un secteur vallonné ;
- Présence de clairières herbacées ;
- Présence de chemins forestiers larges.

La phase de terrain a débuté durant la période de vol du papillon, allant de mai à début juillet en Aquitaine (Gourvil & Sannier, 2022). Lors du passage sur les sites jugés potentiellement favorables, plusieurs éléments ont été notés :

- la présence/absence de la Bacchante et le nombre d'imagos ainsi que leur sexe lorsque cela est possible ;

- l'abondance de Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*) en lisière et dans le boisement ;
- la présence de boisement répondant au degré d'ouverture nécessaire à l'écologie de l'espèce (50 à 70 % de couvert forestier – Merlet & Houard, 2012).

Lors d'un second passage, le détournement des zones favorables à l'espèce a été réalisé au sein du camp militaire (Figure 9).

Résultats

Sur le camp militaire de Cagnotte, une première journée (le 07/06/2022) a été allouée au parcours des différents habitats présents dans le camp afin de prioriser les zones de recherches plus poussées pour l'observation d'imagos. À cette occasion, dix individus ont été observés à différents endroits du camp (Figure 9). La seconde journée de terrain (le 20/06/2022) a eu pour objectif de détourner les zones favorables et de refaire un dénombrement des imagos. Ainsi, 14 zones favorables ont été relevées, aussi bien des zones de reproduction probables (fréquentation de plusieurs imagos avec comportement territorial) que de zones de déplacement au sein du site. Un seul imago a été observé au cours de cette seconde journée du 20/06/2022. Il est possible que les conditions météorologiques entre les deux passages (fortes chaleurs sans précipitations) n'aient pas favorisé l'émergence d'imagos, ou que la période de vol sur ce site ait été plus précoce en 2022, comme ce fut le cas pour de nombreuses espèces cette année.

Tableau 3 : Dates de passage et nombre de *Bacchante* observées dans l'enceinte du camp militaire

Dates de passage / Observations	07/06/2022	20/06/2022
Conditions météorologiques	Pluvieux le matin / dégagé l'après-midi ; 16 – 25°C ; vent nul	Dégagé ; 22 -28°C ; vent faible
Nombre d'imagos (<i>Lopinga achine</i>)	10	1

Hors du camp militaire, des prospections ont été menées dans des boisements de feuillus pour vérifier la présence de l'espèce et d'une potentielle connexion entre populations. Trois zones ont été prospectées :

- Un premier boisement de feuillus au nord-ouest du camp militaire (« 1 » sur Figure 12) peu favorable à la *Bacchante*, car il ne présente qu'une faible abondance en Brachypode et son enclavement entre plantation de Pin maritime, de Peuplier et cultures agricoles limite trop fortement la présence du papillon.
- Un second boisement « 2 » trop pauvre en Brachypode n'est pas favorable à l'espèce.
- Le bois de Cauneille « 3 » possède quelques clairières où le Brachypode est dominant en sous-bois et donc ce site est potentiellement favorable. Cependant, aucun imago n'y a été recensé. Il conviendrait d'y faire un passage futur sur plusieurs dates entre mai et juin pour confirmer cela.

Discussion

Espèce exotique envahissante

Une espèce exotique envahissante a été recensée au niveau de lisières favorables à la Bacchante : le Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis*). À terme, elle peut entrer en compétition avec le Brachypode des bois et limiter sa présence, donc la capacité de reproduction de la Bacchante. Des actions de contrôle de l'expansion du Sainfoin d'Espagne vont être menées dans le cadre de l'application du plan de gestion par le CEN pour limiter sa répartition sur le site.

Entretien des lisières

Les lisières sont essentielles pour le déplacement, la reproduction et la survie du stade chenille. Pour ce dernier point, il a été démontré que les œufs pondus sur les graminées de lisière plutôt qu'en sous-bois ou clairières ont moins de chances de subir une dessiccation (Lafranchis *et al.*, 2015). Il convient donc de conserver leur très bon état en évitant la pousse et colonisation d'espèces exotiques envahissantes comme le Sainfoin d'Espagne, pour ce site, et de préserver le site d'activités impactantes comme la fauche en période de vol ou d'activité de la chenille.

Conservation de la densité d'arbres et ouverture dans certaines zones

Aucune gestion n'est à envisager dans l'immédiat pour les sous-bois dont le degré d'ouverture est déjà favorable. La dynamique de végétation du sous-bois reste lente et limitée par les caractéristiques pédologiques du site. Cependant, le développement d'espèces ligneuses comme la ronce ou le fragon sont à surveiller. Une veille est donc nécessaire pour mettre en place des actions de gestion lorsque leur développement est trop important. Sur la strate herbacée, le risque vient surtout d'un envahissement par la fougère qui pourrait être favorisée par une ouverture trop importante du boisement (coupe ou chute d'arbres). Là aussi, une veille doit être menée pour surveiller l'évolution de la strate herbacée et dans tous les cas limiter la coupe d'arbres dans ces zones favorables.

Concernant les boisements plus fermés, des coupes spécifiques peuvent être réalisées afin de mettre en lumière le sous-bois. Les expériences menées démontrent l'efficacité des techniques de martelage en réserve (Delarze & AMAibach Sarl., 2009). Afin de s'assurer de l'efficacité de la mesure, les travaux doivent être réalisés dans des zones où sont déjà présentes les plantes-hôtes de la Bacchante. Des préconisations doivent être mises en place pour limiter l'impact de ces mesures :

- Aménagement d'un chemin de débardage dans les zones les moins sensibles.
- Évacuation du bois coupé pour éviter l'eutrophisation des sols, le développement de ronces et pour dégager des surfaces favorables à la reproduction des imagos (Wermeille *et al.*, 2014).

Les activités d'entretien et de travaux seront à effectuer hors des périodes sensibles du cycle de vie du papillon : la période de vol de l'imago (mai à début juillet) et les premiers stades de développement des chenilles (juin à début novembre).

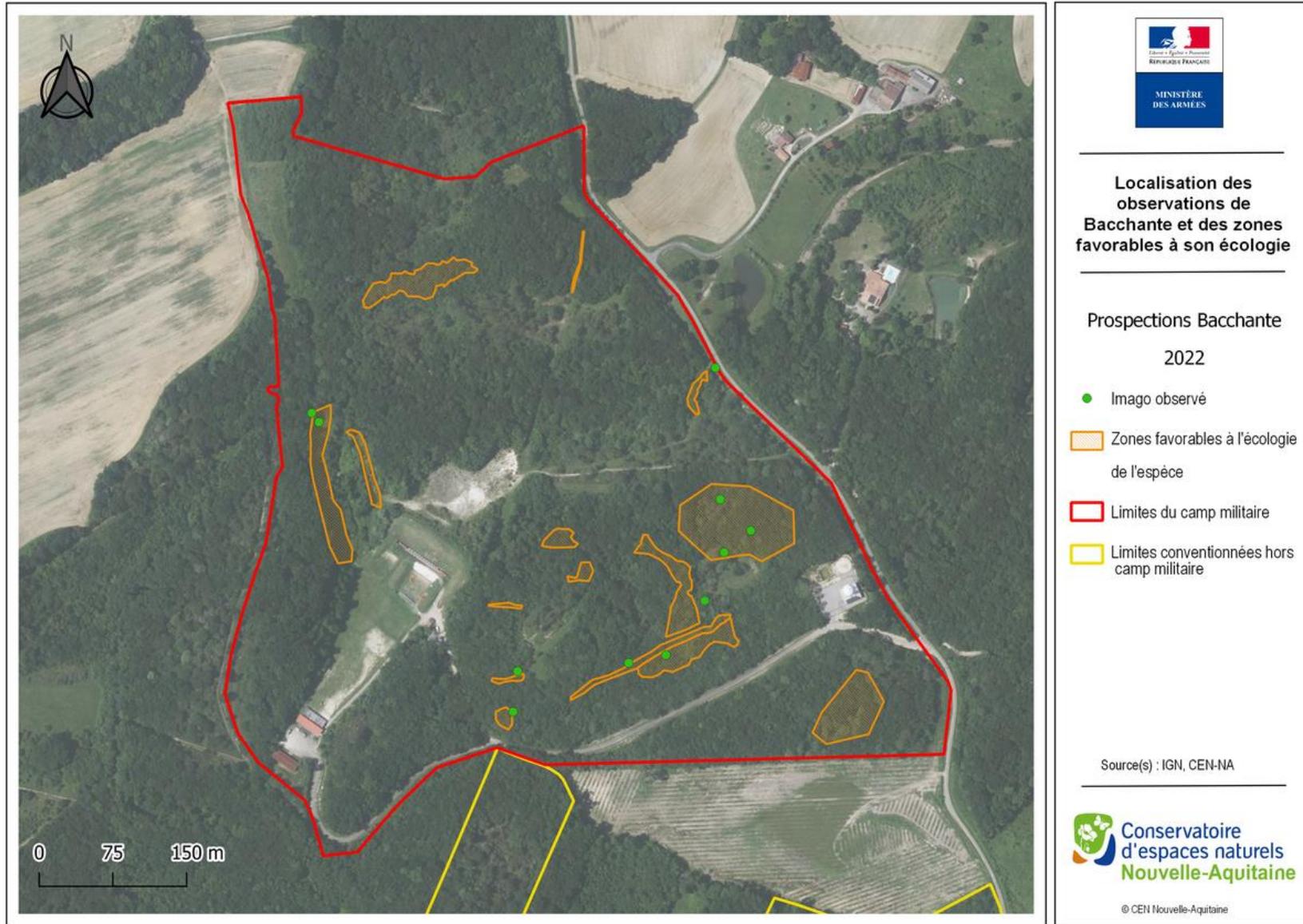


Figure 9 : localisation des observations de Bacchantia et zones favorables à son écologie [Mise en page « Plan de Gestion »]



Figure 10: Exemple d'un chemin forestier au sein du camp où des imagos ont été observés. ©Kévin Le Falher – CEN NA



Figure 11: Exemple d'un boisement favorable au déplacement et à la reproduction de la Bacchante au sein du camp. ©Kévin Le Falher – CEN NA

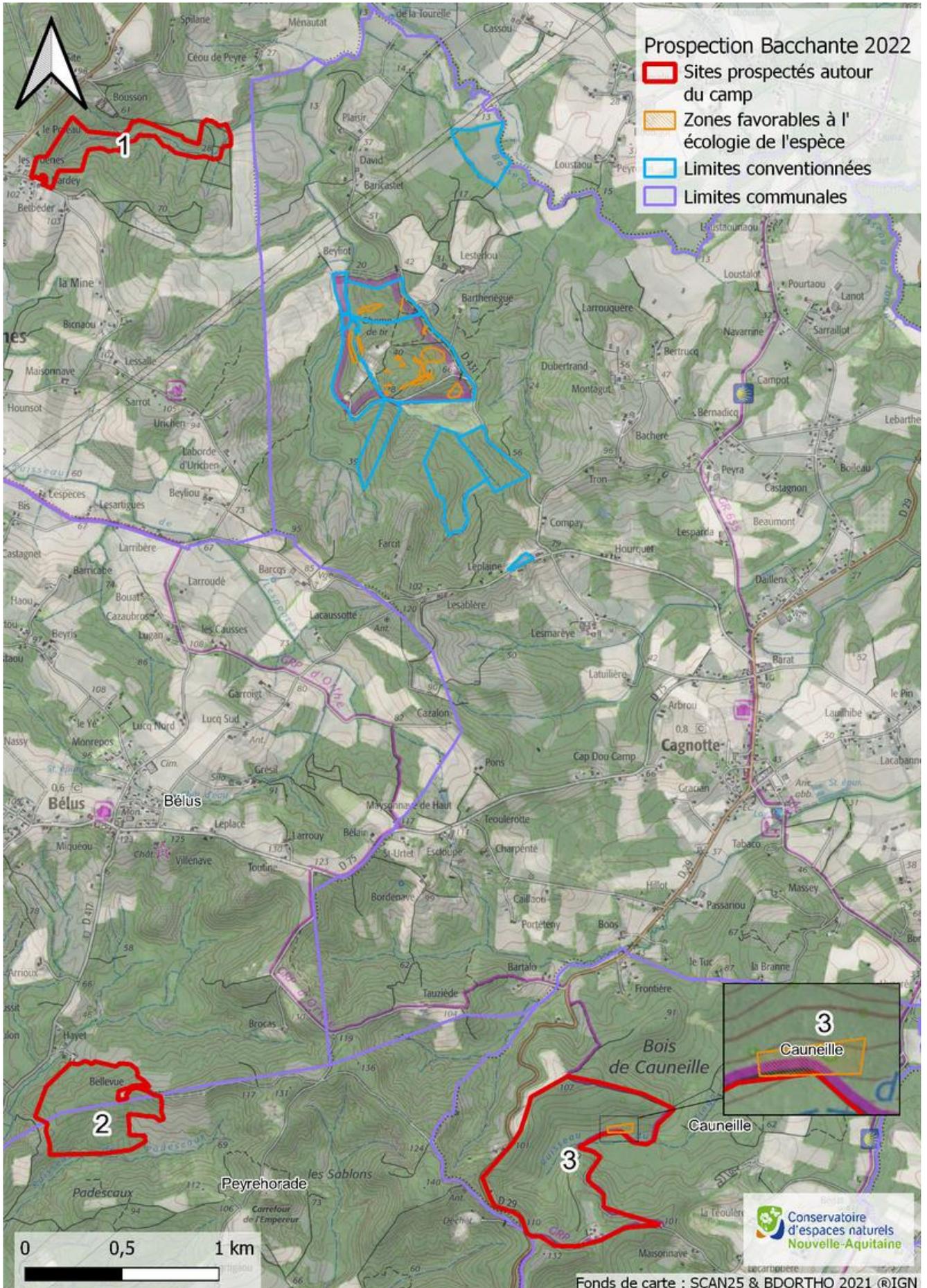


Figure 12: Localisation des sites prospectés autour du camp militaire

Écologie de la Bacchante en Charente-Maritime

Rédaction : Astrid Morel, Pierre Rigou et Éric Brugel (LPO)

Cette action a pour but d'améliorer les connaissances sur l'écologie et la répartition de la Bacchante (*Lopinga achine*) en Nouvelle-Aquitaine. En Charente-Maritime, les prospections ont été réalisées au sein de stations déjà connues, tout en étendant les zones de recherche aux boisements alentours (Figure 13 14 et 15).



Stations de Bacchante (Lopinga achine)

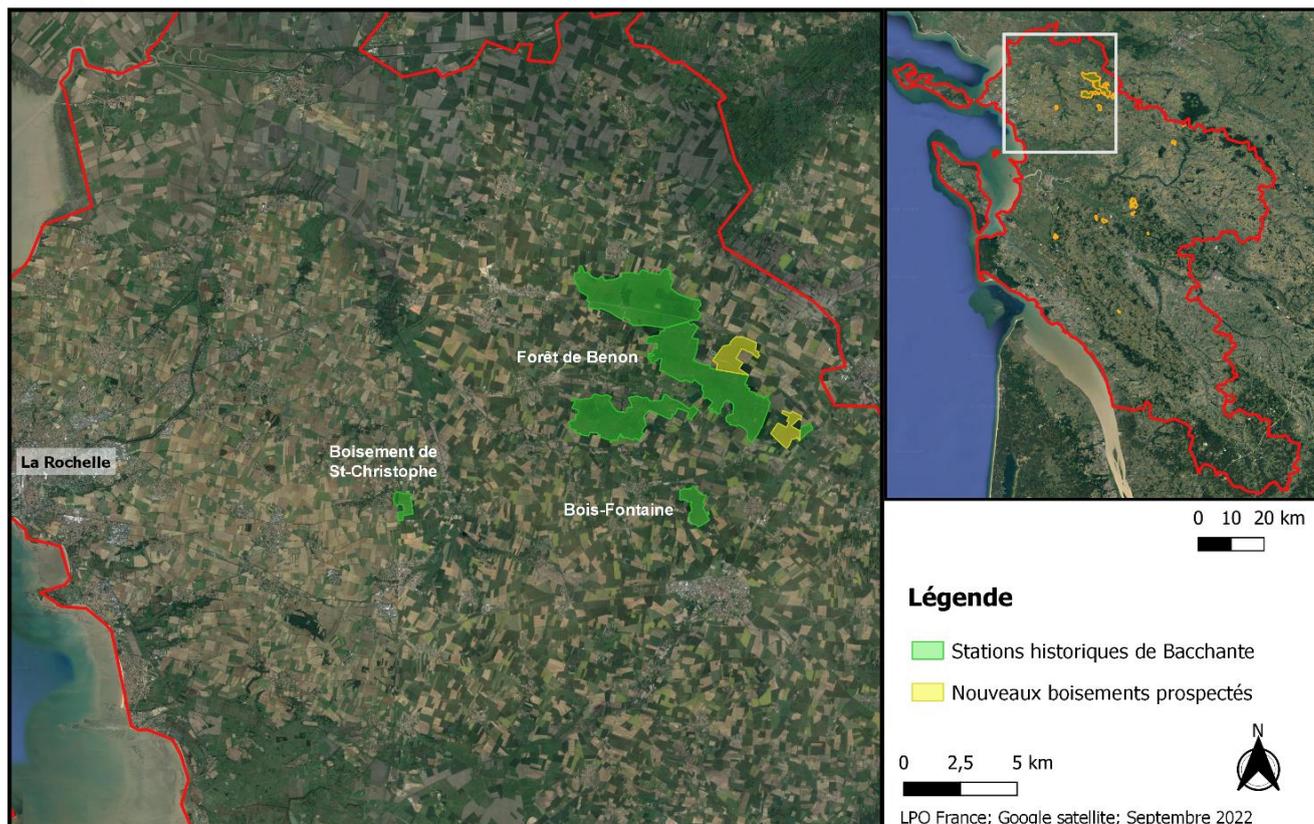


Figure 13 : Localisation des sites protégés (1)

Stations de Bacchante (*Lopinga achine*)

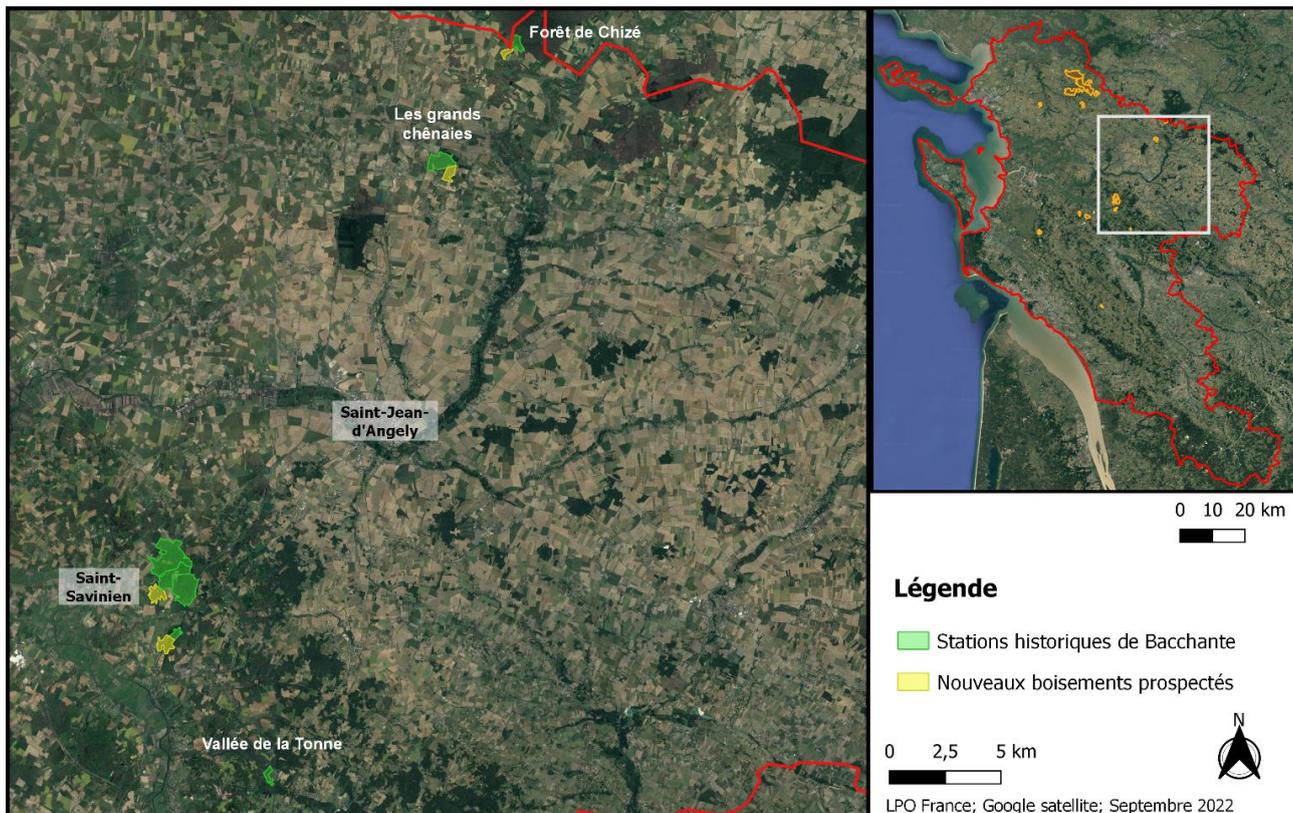


Figure 14 : Localisation des sites prospectés (2)

Stations de Bacchante (*Lopinga achine*)

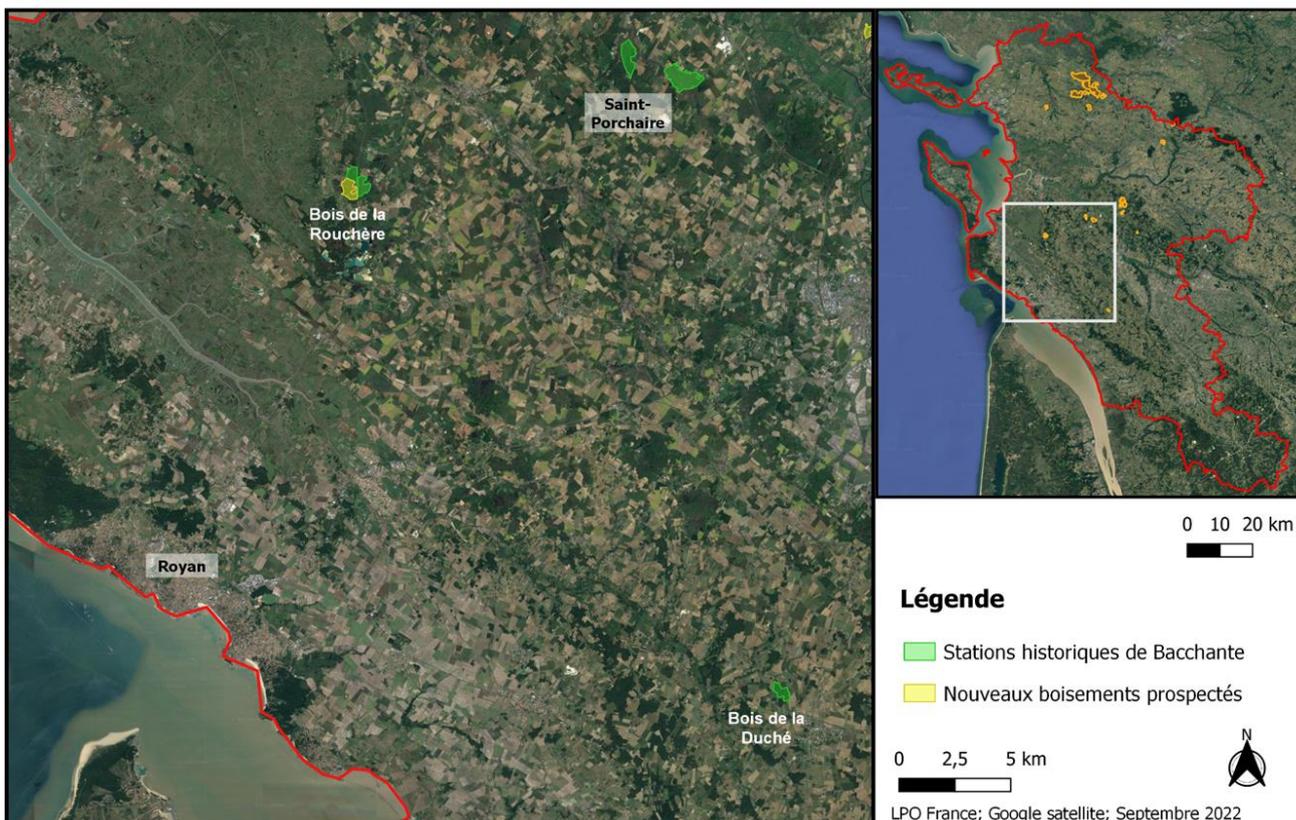


Figure 15 : Localisation des sites prospectés (3)

Les stations historiques de la Bacchante dans le département ont été déterminées grâce à un export des données issues de Faune-Charente-Maritime. Les boisements concernés par ces données ont été détournés sur SIG, ainsi que d'autres boisements proches sans historique d'observation de la Bacchante. Au total, 16 boisements ont été visités.

Les prospections ont été réalisées les 7, 9, 10, 13, 14 et 17 juin 2022.

Les recherches ont été effectuées à vue, à l'aide de jumelles ou par capture au filet, le long des chemins et clairières des boisements. À chaque observation ont été notés : le nombre d'individus, les espèces végétales présentes dans la zone d'observation et celles sur lesquelles était posé l'individu. Afin de mieux caractériser les plantes hôtes de l'espèce, de potentiels comportements de ponte ont été recherchés avant capture.

Sur les 16 boisements prospectés, la Bacchante s'est avérée présente dans 5 d'entre eux (Figure 16). Les stations positives sont toutes déjà connues historiquement, mais avec des données parfois anciennes.

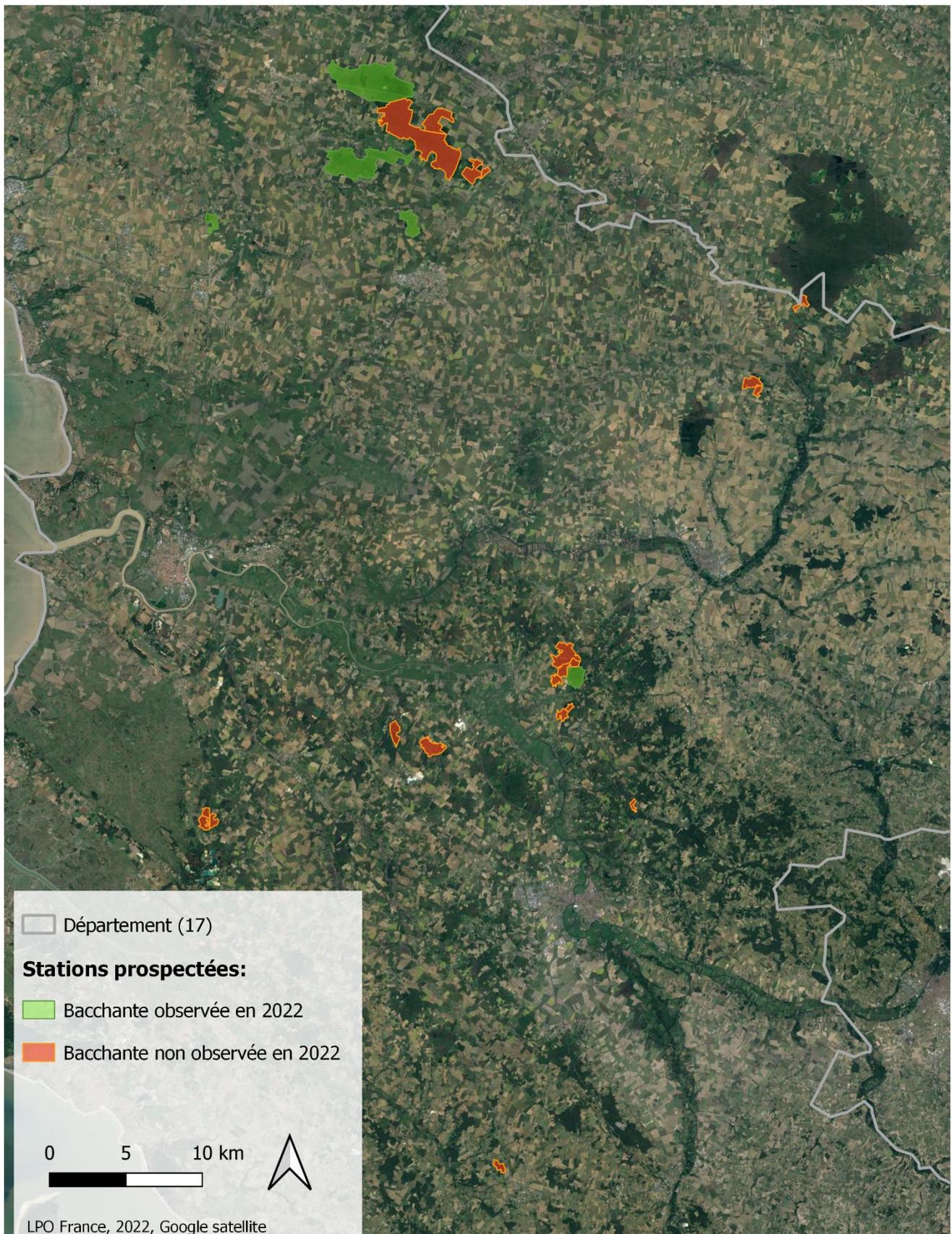


Figure 16 : Stations positives en 2022

Les cinq fiches stationnelles ci-dessous présentent les différentes stations de Bacchante observées en 2022. Chacune des fiches présente une station, à l'exception de la fiche n°2 qui présente deux stations distinctes, séparées par 2,5 km, mais appartenant au même massif forestier. Ces fiches détaillent, pour chaque station identifiée, le type de milieu, la localisation et la description des observations de l'espèce cible (effectifs, comportement, temps de prospection...) ainsi que la liste des espèces végétales dominantes présentes sur la station.

Cette liste permet notamment de mettre en évidence des espèces de Poacées ou Cypéracées redondantes et pouvant faire office de plante-hôte. On note par exemple, la présence systématique de *Brachypode* (*Brachypodium sylvaticum* ou/et *Brachypodium pinnatum/rupestre*) sur toutes les stations identifiées en 2022, espèces faisant partie des plantes-hôtes connues de la Bacchante.

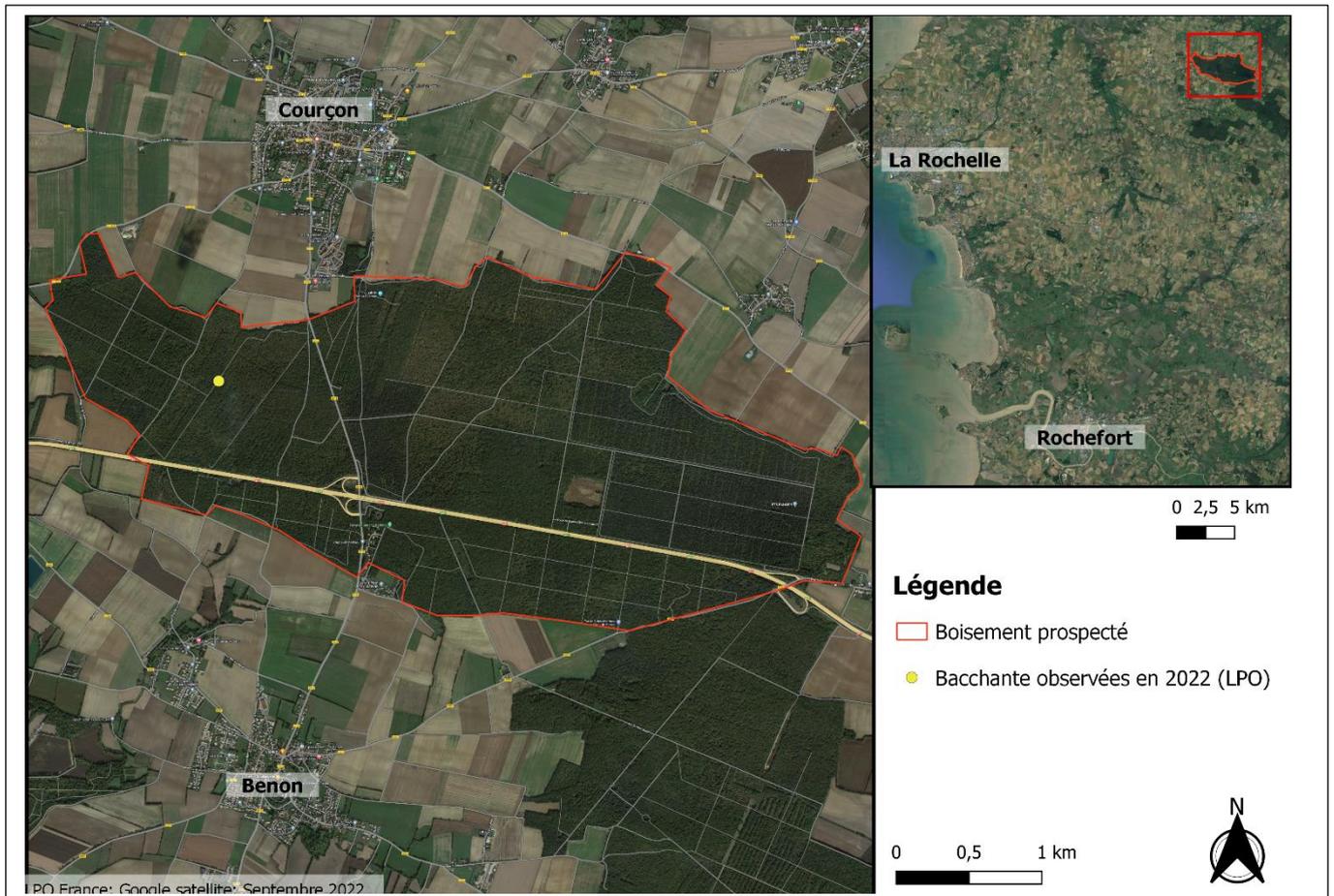
Fiche station n°1

Espèce ciblée : Bacchante (*Lopinga achine*)

Carte de localisation

Forêt de Benon, Benon (17041)

Coordonnées : 46.145499, -0.771898



Caractéristiques du site

Type de milieu : Forêt de feuillus avec sous-bois à végétation basse, dominée par des poacées. Boisement entrecoupé de layons, empruntés par les promeneurs (et les chasseurs).

Observations de l'espèce cible : 1 observation d'imago a été faite le 10/06/2022 en 4h de prospection. Sans observation de comportement de ponte. L'individu a été observé en bordure de chemin végétalisé et légèrement ensoleillé.

Espèces végétales et arbustives dominantes, relevées lors de l'observation :

Brachypodium sylvaticum

Crataegus monogyna

Pulmonaria longifolia

Hedera helix

Carex sp. (non identifié)

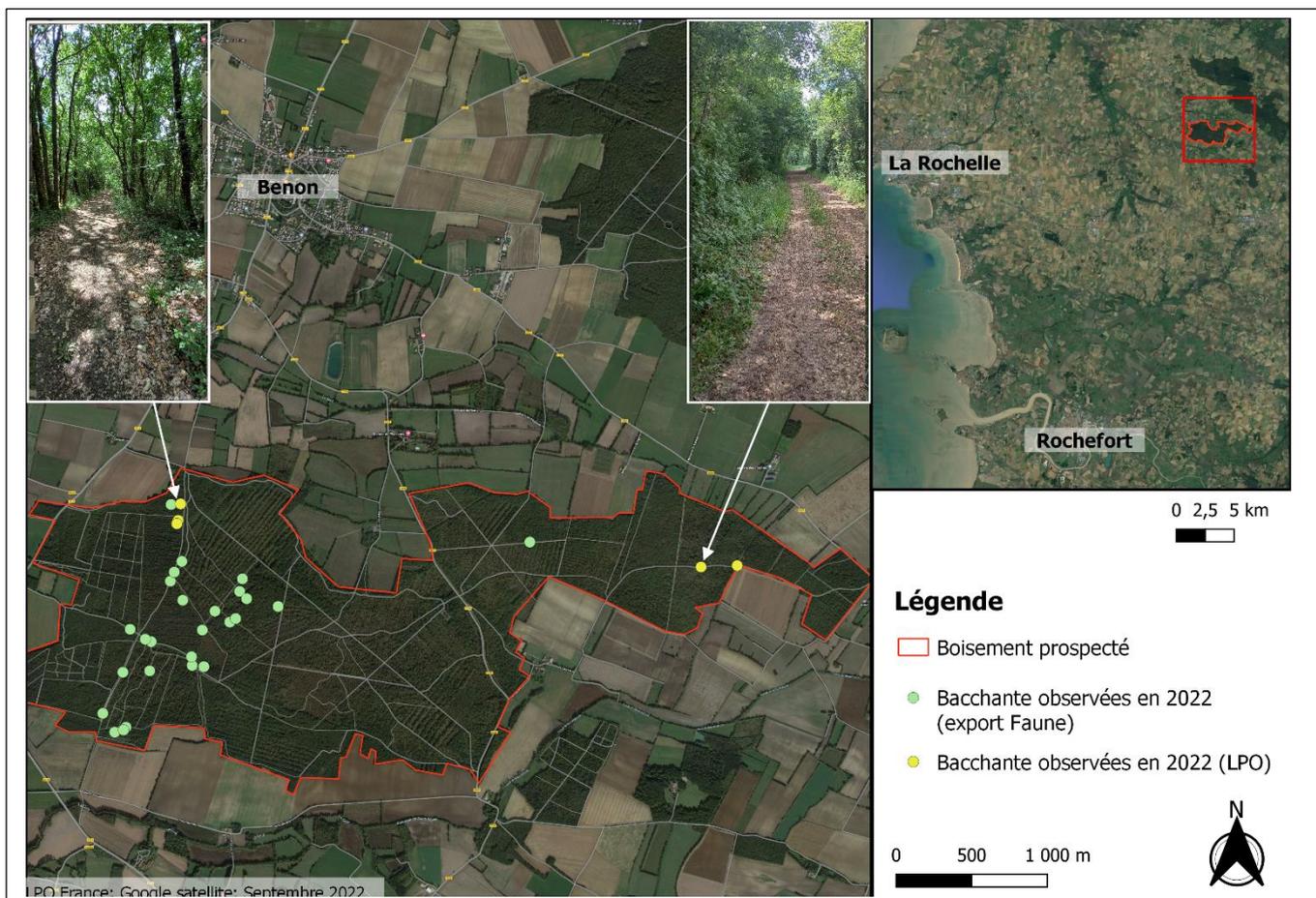
Fiche station n°2

Espèce ciblée : Bacchante (*Lopinga achine*)

Carte de localisation

Forêt de Benon (17041)

Coordonnées : 46.183959, -0.825369



Caractéristiques du site

Type de milieu : Forêt de feuillus (érable, chêne, charme ...) avec sous-bois à végétation basse, dominée par des Poacées. Boisement entrecoupé de chemin, emprunté par des promeneurs et des chasseurs. Petit boisement de pins à l'extrémité Est de la forêt.

Observations de l'espèce cible : 6 observations d'imagos ont été faites le 09/06/2022 en 3h de prospection. Sans observation de comportement de ponte. Ces individus ont été observés en bordure de chemin végétalisé et ensoleillé, posés sur des arbustes ou en vol.

Espèces végétales et arbustives dominantes, relevées à chaque observation :

Brachypodium sylvaticum

Carex panicea

Acer campestre

Loncomelos pyrenaicus

Inula salicina

Quercus petraea

Crataegus monogyna



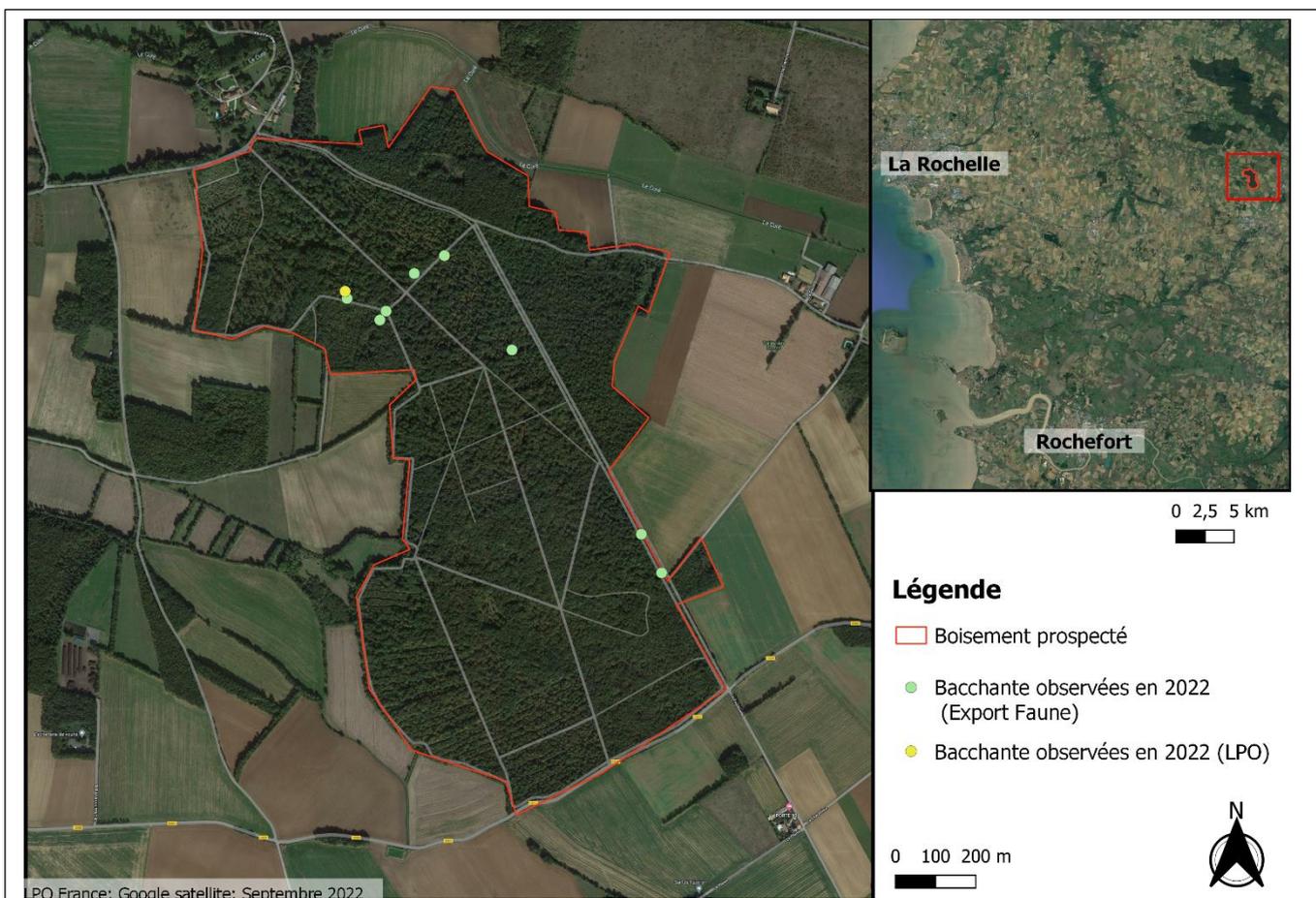
Fiche station n°3

Espèce ciblée : Bacchante (*Lopinga achine*)

Carte de localisation

Bois Fontaine, Vouhé (17700)

Coordonnées : 46.145499, -0.771898



Caractéristiques du site

Type de milieu : Forêt de feuillus avec sous-bois à végétation basse, dominée par des poacées. Boisement clos, entrecoupé de chemin. Boisement partiellement utilisé pour la sylviculture.

Observations de l'espèce cible : 1 observation d'imago a été faite le 10/06/2022 en 2h de prospection. Sans observation de comportement de ponte.

L'individu a été attrapé en vol, en bordure de chemin végétalisé et ensoleillé.

Espèces végétales et arbustives dominantes, relevées lors de l'observation :

Brachypodium sylvaticum

Crataegus monogyna

Prunus spinosa

Arrhenatherum elatius

Hedera helix

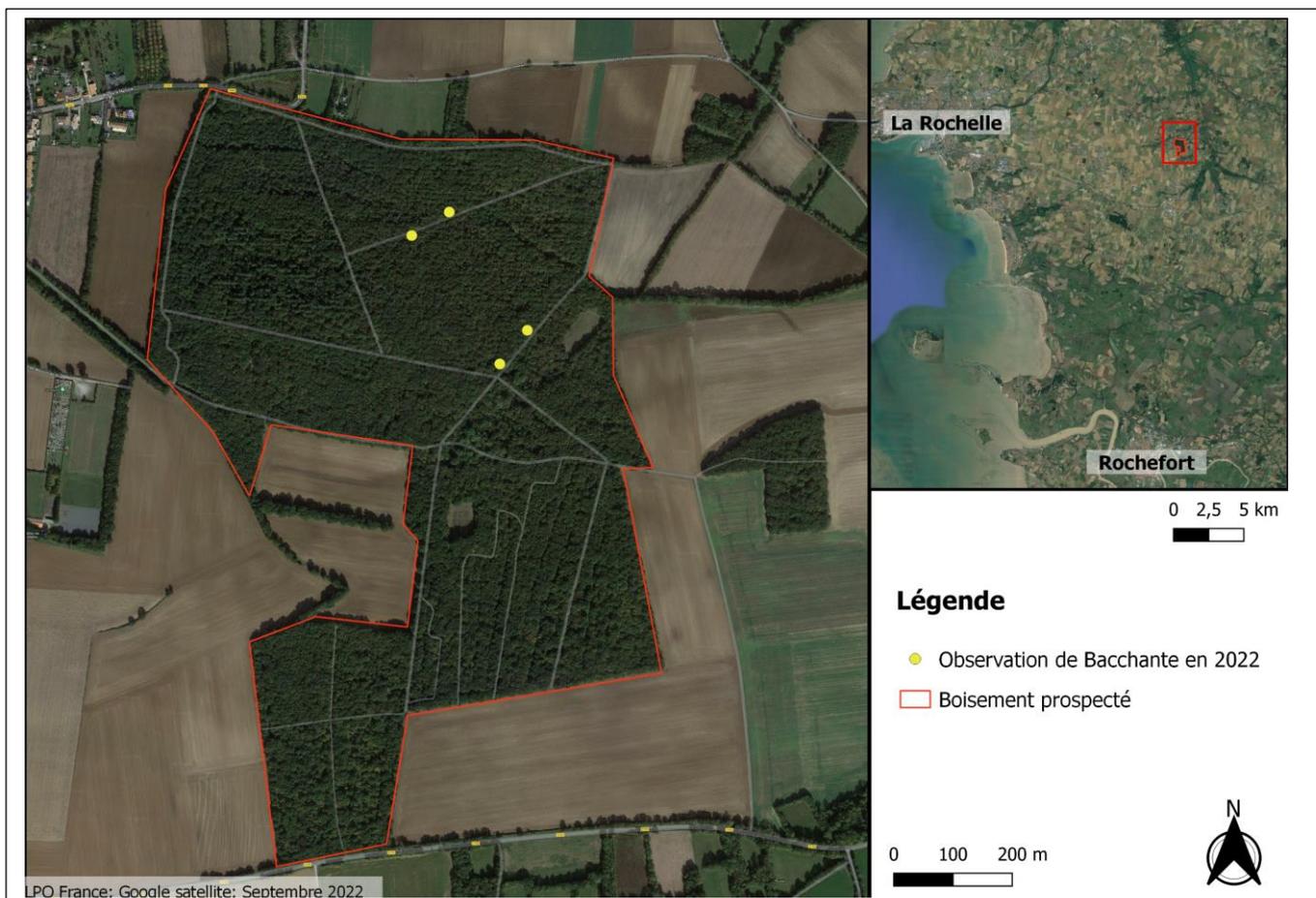
Fiche station n°4

Espèce ciblée : Bacchante (*Lopinga achine*)

Carte de localisation

Boisement de Saint-Christophe (17220)

Coordonnées : 46.144997, -0.934623



Caractéristiques du site

Type de milieu : Boisement de feuillus (érable, chêne, charme...) avec sous-bois à végétation basse, dominée par des Poacées, du Carex et du Lierre. Boisement entrecoupé de layons, empruntés par des promeneurs.

Observations de l'espèce cible : 4 observations d'imagos ont été faites le 07/06/2022 en 2h30 de prospection. Sans observation de comportement de ponte.



Ces individus ont été observés en bordure de layon végétalisé et partiellement ensoleillé, posés sur des arbustes (Viorne et Aubépine notamment) ou sur du Chêne.



Espèces végétales et arbustives dominantes, relevées à chaque observation :

Brachypodium sylvaticum

Viburnum lantana

Quercus petraea

Brachypodium pinnatum/rupestre

Sorbus torminalis

Acer campestre

Knautia arvensis

Crataegus monogyna

Loncomelos pyrenaicus

Carex sp (non identifié)

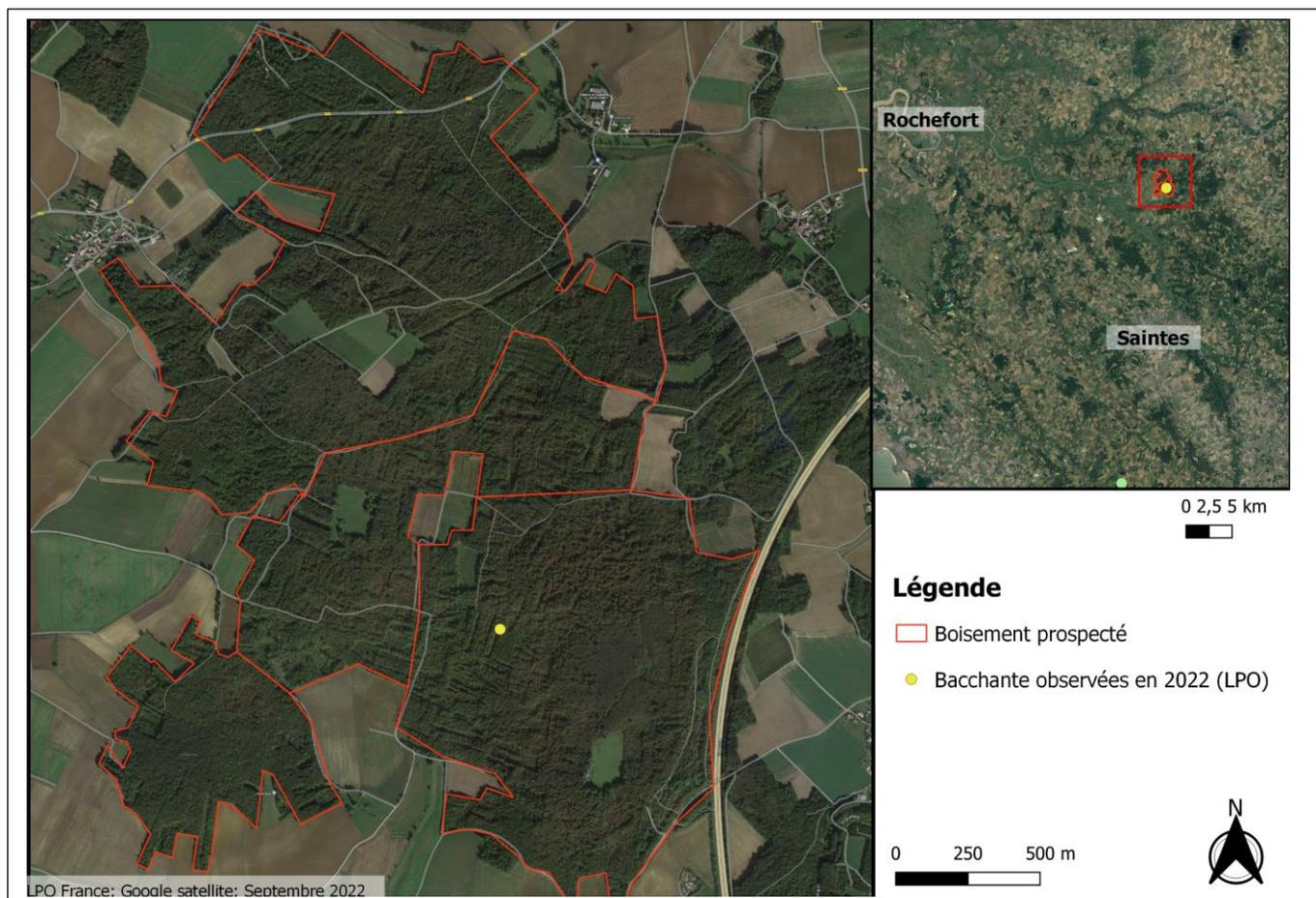
Fiche station n°5

Espèce ciblée : Bacchante (*Lopinga achine*)

Carte de localisation

Le Brandard, Saint-Savinien (17350)

Coordonnées : 45.878189, -0.632577



Caractéristiques du site

Type de milieu : Chênaie avec sous-bois dominée par des poacées et localement par des fougères. Boisement entrecoupé de petits sentiers piétons ensoleillés.

Observations de l'espèce cible : 1 observation d'imago a été faite le 09/06/2022 en 3h de prospection. Sans observation de comportement de ponte. L'individu a été observé le long d'un sentier piéton, volant à environ 2m du sol au-dessus d'un fourré.

Espèces végétales et arbustives dominantes, relevées lors de l'observation :

Brachypodium sylvaticum

Quercus petraea

Acer campestre

Loncomelos pyrenaicus

Carex panicea

Inula salicina

Fougère non identifiée

Seules 5 stations se sont avérées positives en 2022. Cependant, le passage parfois tardif sur certaines d'entre elles a pu jouer sur les résultats des prospections. Ces stations pourront faire l'objet de nouvelles prospections en 2023 afin de combler ce biais.

Une caractérisation plus précise des habitats au sein des stations positives pourrait compléter les informations déjà collectées sur l'écologie de l'espèce. Cela permettra également de proposer des fiches actions plus cohérentes aux gestionnaires.

A3. Initier des protocoles de suivis

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil et Kévin Le Falher (CEN NA)

Contexte

Suite à la sollicitation du propriétaire d'une parcelle cultivée de 2,7 ha qu'il souhaitait convertir en prairie de fauche diversifiée, un accompagnement du PNA a eu lieu pour sélectionner le mélange de graines et mettre en place un suivi à long terme sur le cortège de rhopalocères.

En mai 2022, un mélange de semences non traitées voire issues de Semence Nature (agréé par le label « Végétal local » des Conservatoires botaniques nationaux) a été implanté sur l'ensemble de la parcelle. À noter que l'ensemencement de la prairie a été fait de manière hétérogène et que la sécheresse de 2022 a limité la croissance de certaines graines, d'où certaines zones encore clairsemées en termes de végétation. Au printemps et durant l'été, les protocoles de suivis ont eu lieu sur la parcelle.

Objectifs

- Suivre l'évolution du cortège de papillons de jour présents sur la parcelle au cours du temps et en fonction des mesures de gestion mises en place.
- Évaluer l'évolution de la densité des espèces liées aux prairies.
- Mettre en avant les différentes configurations de la prairie (lisières vs cœur de prairie) dans la présence de certaines espèces.

Méthodologie

Trois transects (type STERF) sont disposés sur la parcelle, espacés de 50 m minimum. Deux transects sont localisés en lisière et le troisième au centre de la parcelle (Figure 17)

8 passages sont programmés selon 4 périodes. Les dates de passages sont à adapter en fonction des conditions météorologiques et la précocité ou non des émergences. Un minimum d'1 semaine entre deux passages doit être respecté, en privilégiant des écarts de 2 semaines entre chaque passage.

- Entre le 20 mars et le 30 avril : 2 passages ;
- Entre le 1 mai et le 15 juin : 2 passages ;
- Entre le 16 juin et le 31 juillet : 2 passages ;
- Entre le 1 août et le 10 septembre : 2 passages.

Le parcours d'un transect doit se faire en 10 minutes (plus ou moins 1 minute) avec un rythme constant. Si un individu nécessite un temps de détermination supérieur à 30 secondes, celui-ci est conservé dans un bocal et mis dans un sac à dos. Il sera déterminé à la fin du transect.

Les conditions météo lors du passage doivent être favorables au vol des papillons, comme préconisé dans le

cadre du protocole STERF.

Sur chacun des transects papillons, des relevés de la végétation seront réalisés. Un quadrat de 1x1 m est placé au début de chaque transect. Toutes les espèces sont identifiées et leur abondance est estimée en pourcentage de la surface totale du quadrat (1 m x 1 m) (Figure 17). Le relevé se poursuit en parcourant le reste du transect et en identifiant chaque nouvelle espèce observée (détecté sur une bande de 1 m de large – 50 cm de chaque côté du transect).

Deux passages sont réalisés pour ce relevé, l'un au printemps (Avril-Mai) et l'autre en été (Juillet).



Figure 17 : Localisation des transects au sein de la prairie suivie.

Résultats

Tableau 4 : Dates et caractéristiques des passages réalisés en 2022

Date + tranche horaire	Observateur(s)	Météo	Protocole
31/05/2022 (15 à 16h)	GOURVIL Pierre-Yves, LE FALHER Kevin	Ensoleillé, 25°C, vent nul	STERF
14/06/2022 (10 à 11h)	GOURVIL Pierre-Yves, LE FALHER Kevin	Dégagé, 26-29°C, vent nul	STERF
04/07/2022 (10 à 11h)	LE FALHER Kevin	Ensoleillé, 18-20°C, vent nul	STERF
21/07/2022 (8h30 à 15h)	GOURVIL Pierre-Yves, LE FALHER Kevin	-	Relevés floristiques
21/07/2022 (10 à 11h)	LE FALHER Kevin	Ensoleillé, 22-24°C, vent faible	STERF
03/08/2022 (14 à 15h)	GOURVIL Pierre-Yves	Ensoleillé, 34-35°C, vent nul	STERF
30/08/2022 (10 à 11h)	LE FALHER Kevin	Ensoleillé, 22-25°C, vent nul	STERF

Au total, suite aux 6 passages effectués, 29 espèces de rhopalocères ont été observées au sein de la parcelle. D'un point de vue floristique, 40 espèces de plantes ont été observées sur les 3 transects.



Prairie faisant l'objet du suivi

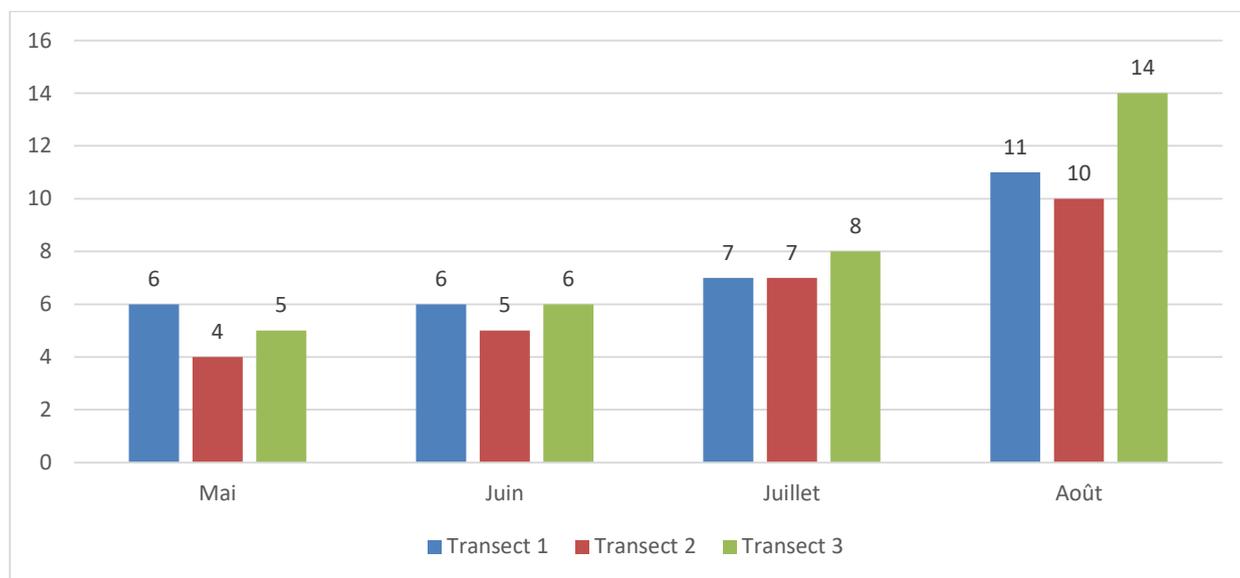


Figure 18 : Nombre d'espèces de rhopalocères par transect et par mois en 2022

Tableau 5 : Liste des espèces identifiées selon le transect et leur habitat préférentiel

Liste espèces observées	Habitat préférentiel	Transect 1	Transect 2	Transect 3
<i>Apatura sp.</i>	Milieux boisées, lisières	X		
<i>Aricia agestis</i>	Prairies mésophiles	X	X	
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Prairies mésophiles	X	X	X
<i>Colias crocea</i>	Prairies mésophiles	X	X	X
<i>Cupido argiades</i>	Prairies mésophiles	X	X	X
<i>Erynnis tages</i>	Prairies mésophiles	X	X	X
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Lisières			X
<i>Lampides boeticus</i>	Prairies thermophiles		X	X
<i>Leptidea sinapis</i>	Prairies mésophiles	X	X	X
<i>Leptotes pirithous</i>	Prairies thermophiles		X	X
<i>Limenitis sp.</i>	Milieux boisées, lisières			X
<i>Lycaena dispar</i>	Prairies humides	X		
<i>Lycaena tityrus</i>	Prairies mésophiles			X
<i>Maniola jurtina</i>	Prairies mésophiles	X	X	X
<i>Melanargia galathea</i>	Prairies mésophiles	X		
<i>Melitaea cinxia</i>	Prairies mésophiles			X
<i>Melitaea didyma</i>	Prairies mésophiles		X	X
<i>Melitaea phoebe</i>	Prairies mésophiles	X	X	
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Prairies mésophiles			X
<i>Pieris brassicae</i>	Milieux ouverts	X		
<i>Pieris napi</i>	Prairies humides à mésophiles, Lisières	X		X
<i>Pieris rapae</i>	Prairies mésophiles		X	X
<i>Polyommatus icarus</i>	Prairies mésophiles	X	X	X
<i>Pontia daplidice</i>	Prairies thermophiles	X		
<i>Pyrgus armoricanus</i>	Prairies mésophiles à thermophiles	X		
<i>Pyrgus malvoides</i>	Prairies mésophiles à thermophiles	X		
<i>Pyronia tithonus</i>	Lisières	X	X	X
<i>Thymelicus sp.</i>	Prairies mésophiles		X	X
<i>Vanessa cardui</i>	Milieux ouverts	X	X	
		19	16	19

L'analyse du cortège et de son évolution commencera à partir de la deuxième année de suivi prévue en 2023. On peut déjà constater cependant des différences entre les transects en termes d'espèces observées, avec un effet lisière qui semble important. Les espèces liées aux prairies mésophiles seront à surveiller et notamment leur abondance entre les années et en fonction de la gestion mise en place.

Le suivi sera poursuivi en 2023, en élargissant la période d'inventaire dès la fin du mois de mars, selon les conditions météorologiques.



Chenille de Zygaena sarpedon. ©Pierre-Yves Gourvil

Protection & Gestion

P1. Favoriser la création d'un réseau de sites protégés à enjeux lépidoptères

P1.1. Sites à enjeux à sécuriser

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA) et Nicolas Cotrel (DSNE)

Contexte

L'objectif de cette action est de mettre à jour la liste de site à enjeux sur l'ensemble de la région. Dans le même temps, des visites de sites sont réalisées et des notes d'enjeux publiées pour affiner l'intérêt des sites à enjeux à sécuriser.

Méthodologie

La base de données du PNA permet de cibler des parcelles potentiellement favorables. Selon la date et la qualité des données, des visites de terrain sont nécessaires pour préciser la localisation des sites de reproduction mais également leur état de conservation et les mesures qu'il serait nécessaire de mener.

Résultats

Trois notes d'enjeux ont été rédigées et transmises au CEN NA (Le Falher & Gourvil, 2022) :

- Une note sur les sites prioritaires pour le Fadet des Laïches et l'Azuré du Mélilot en Dordogne ;
- Une note sur les sites prioritaires pour le Fadet des Laïches en Lot-et-Garonne ;
- Une note sur les sites prioritaires pour le Cuivré des marais dans les Landes.

Ces notes regroupent Les retours de terrains effectués en 2022 pour qualifier l'habitat de reproduction des espèces ciblées et des priorités d'actions de gestion pour améliorer la qualité des habitats.

En Deux-Sèvres, des échanges entre DSNE et le département ont eu lieu pour la préservation des pelouses d'intérêt communautaire dans le massif forestier classé Natura 2000 de Chizé-Aulnay situé entre le département des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Le massif héberge un reliquat de pelouse de quelques dizaines d'hectares pour 17000ha de boisement. Les pelouses hébergent de nombreuses espèces de papillons de jour.

Un repérage a été réalisé avec l'animatrice du site Natura2000 durant une journée pour voir l'état des pelouses et voir les zones les plus prioritaires.

Deux sites sont ressortis du lot :

- Une pelouse sur le lieu-dit Chante oiseau à Saleignes en 17 où nous avons pu avoir des contacts et mettre en place une convention de gestion.
- Une pelouse sur le lieu-dit de La Jette à Moinet à La Villedieu, sans retour de la part du propriétaire malgré un ancien contact.

Des propositions d'actions ont été transmises au CD79 :

- Veiller à l'évolution des pelouses dans le secteur,
- Réalisation d'un contrat Natura 2000 pour préserver l'ensemble des pelouses du site N2000.
- Prise en compte des lisières des chemins, principal habitat ouvert restant, pour l'instant ne faisant l'objet d'aucune gestion spécifique.

Discussion

Ce travail sera reconduit en 2023 pour préciser la liste des sites à enjeux en Aquitaine et aider la priorisation foncière des structures étant en capacité de la mettre en œuvre sur le territoire, comme le CEN NA ou les conseils départementaux.

P2. Renforcer la prise en compte des lépidoptères prioritaires auprès des gestionnaires

P2.1. Assistance technique auprès des gestionnaires

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA), Nicolas Cotrel (DSNE), Samuel Ducept (Vienne Nature), David Suarez (Charente Nature)

Contexte

Le PNA est un outil d'aide à la décision et l'objectif de cette action est d'améliorer l'intégration des espèces ciblées par le PNA par les gestionnaires d'espaces naturels.

Résultats

En 2022, le PNA a été sollicité pour 11 sites naturels gérés :

Aquitaine

- Avis techniques pour la gestion de prairies à Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) à Edon (Dordogne) gérées par le CEN NA ;
- Appui à la connaissance de la répartition et à la préservation de l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*) pour le Grand Projet des Villes Rive droite (Gironde) – Cistude Nature et CEN NA ;
- Relecture et avis sur une étude des potentialités et du rôle de l'étang de la Surgenne (Mios, 33) pour deux espèces de papillons protégés : le Fadet des laïches (*Coenonympha oedippus*) et le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), géré par le CEN NA ;
- Appui technique pour le diagnostic pré-opérationnel sur un site de la commune de Vendays-Montalivet (Gironde) rédigé par le CEN NA ;
- Relecture et avis sur le bilan de l'étude de la répartition du Fadet des Laïches (*C. oedippus*) dans le sud des Landes, coordonné par le Conseil Départemental des Landes ;
- Avis technique pour le plan de gestion du site de Las Bordes (Arue - Landes) géré par le CEN NA ;
- Appui à la bioévaluation préalable au dépôt de dossier de création d'une réserve naturelle régionale proposée par le CEN NA : Tombeau des géants (47), Tourbière de Venduire (24) ;
- Avis technique pour la gestion en faveur du Damier de la Succise (*E. aurinia*) sur le site de Thézac (Lot-et-Garonne), géré par le CEN NA ;

- Transmission d'informations sur la répartition et l'écologie de plusieurs espèces du PNA liées aux milieux humides pour la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides du CEN NA ;
- Appui technique pour la mise en place d'actions en faveur de la Gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) l'Azuré des mouillères (*Phengaris alcon*) sur le site d'Ellorimendi (Pyrénées-Atlantiques) géré par le CEN NA ;
- Appui technique pour la gestion et l'écologie de l'Azuré des mouillères (*P. alcon*) sur les landes de Cluzeau et de la Flotte, commune de Meuzac (Haute-Vienne), géré par le CEN NA ;

Vienne

- Avis technique pour le site CEN du bocage de Chaunay, haut lieu de nature dans le sud du département de la Vienne. Avant la remise en pâture de la parcelle, un passage de repérage/pointage des nids de damier a été effectué courant juillet afin de mettre en exclus les plus grosses densités de nids.
- Sur sollicitation d'un bénévole de Vienne Nature, un courrier a également été envoyé à un agriculteur de la commune des Roches-Prémarie-Andillé pour lui signaler la présence d'une importante population d'Azuré du Serpolet sur l'une des parcelles qu'il gère par fauche en pleine période de vol des adultes. Des conseils sur une gestion plus adaptée au maintien de cette espèce lui ont été proposés.

Deux-Sèvres

- Appui à la création de sites préservés :
 - o Nouveau site CEN aux Chaumes pelées le 1er juillet ;
 - o Création ENS et mise en place d'une gestion adaptée sur les pelouses de la vallée du Puits d'enfer (mission financée) ;
 - o 2 projets de RNR : vallée du Pressoir (CC Thouarsais) et Marais de Galuchet, boucles de la Sèvre niortaise (Niort).

Charente

- Appui technique au CEN NA propriétaire et/ou gestionnaire d'un grand nombre de parcelles sur le site Natura 2000 des vallées péri-angoumoises où la LPO est l'opérateur. Ce site accueille les dernières populations d'Azuré de la sanguisorbe du Poitou-Charentes, mais aussi le Cuivré des marais et le Damier de la succise. Des visites de terrain ont été réalisées pour préciser la gestion des sites.

P3. Fournir un appui technique aux différents acteurs impliqués dans la préservation des lépidoptères

P3.1. Groupes de travail thématiques

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Afin de mieux intégrer des structures économiques non liées directement à l'écologie et à la préservation des papillons de jour pour construire des actions cohérentes et applicables en dehors de sites naturels protégés, des groupes de travail ciblés sur une thématique particulière sont proposés dans le cadre du PNA.

Résultats

De premiers échanges ont eu lieu avec les Chambres d'Agriculture de plusieurs départements aquitains. Des échanges ont également eu lieu avec la Chambre d'Agriculture du Lot-et-Garonne sur les suivis papillons et la valorisation des actions de connaissance menées par la chambre. Une participation à une journée de restitution du programme biodiversité a eu lieu le 15 février 2022 à Ste-Livrade. L'occasion d'échanger avec les agriculteurs présents.

P3.2. Assistance technique auprès des acteurs

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA), Nicolas Cotrel (DSNE), Caroline Micallef (NE17)

Contexte

Le PNA est un outil d'aide à la décision et l'objectif de cette action est d'améliorer l'intégration des espèces ciblées par le PNA par tous les acteurs impliqués dans la préservation des papillons et l'amélioration des connaissances.

Résultats

En 2022, le PNA a été sollicité par 19 structures :

Aquitaine

- *Syndicat, animateurs N2000* : SYMBAS, SMER-E2M, Syndicat de la Saye du Galostre et du Lary, PNR des Landes de Gascogne, Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la réserve naturelle du courant d'Huchet.
- *Associations* : CEN NA, SEPANLOG.
- *Bureaux d'études* : IDE Environnement, Biotope, Naturalia, SIMETHIS, ETEN Environnement, ECR Environnement.
- *Services de l'État* : DREAL.
- *Établissement public* : CD Dordogne, CD Gironde, CD Landes, CD Pyrénées-Atlantiques, CBNSA.

Différentes problématiques ont été abordées : programme d'Atlas de la Biodiversité, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, projets photovoltaïques, études d'impacts et mesures compensatoires, hiérarchisation d'enjeux, etc.

Deux-Sèvres

- Examen d'une compensation environnementale de carrière (extension Calcia – Airvault) avec le BE et le carrier ;
- Suivi de documents cadre pour prise en compte des enjeux lépidoptères :
 - o Suivi de l'élaboration du nouveau SDENS 79 ;
 - o Plan paysage mellois pour l'enjeu zones humides (*L. dispar*) et pelouses sèches (sauvegarde des derniers réservoirs) ;
 - o Construction du CTMA Sèvre niortaise (prise en compte de *Lycaena dispar* dans le choix et la réalisation de chantiers frayères à brochet par la fédération de pêche 79).

Charente-Maritime

Dans le cadre d'une procédure juridique dans un risque de destruction d'habitat favorable à l'Azuré du Serpolet, un avocat souhaitait obtenir des informations sur le PNA Papillons du jour ainsi que l'écologie de ce Rhopalocère. Il y a eu des échanges de mail et des appels téléphoniques avec celui-ci.

P4. Favoriser la connexion entre les sites prioritaires

P4.2. Analyse paysagère et de connectivité autour de sites à enjeux

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Une première étude a été menée sur un réseau de sites favorables à l'Azuré du Serpolet (*Phengaris arion*) dans le nord-est Béarn (64) et du Tursan (40). En se basant sur les données d'observations de l'espèce (BDD du PNA) et une analyse des orthophotographies, une recherche de sites potentiellement favorables a été effectuée dans un rayon de 500 m autour de sites de reproduction déjà connus.

Résultats

19 sites ont été identifiés (Figure 19). Ces sites permettent de faire le lien entre les stations déjà connues.

D'après l'analyse des orthophotographies récente et anciennes (entre 2000 et 2010), il s'agit de pelouses en cours de fermeture avec différents niveaux d'enfrichements. Il semble donc qu'actuellement ces sites ne font pas l'objet d'une gestion ou d'un entretien particulier.

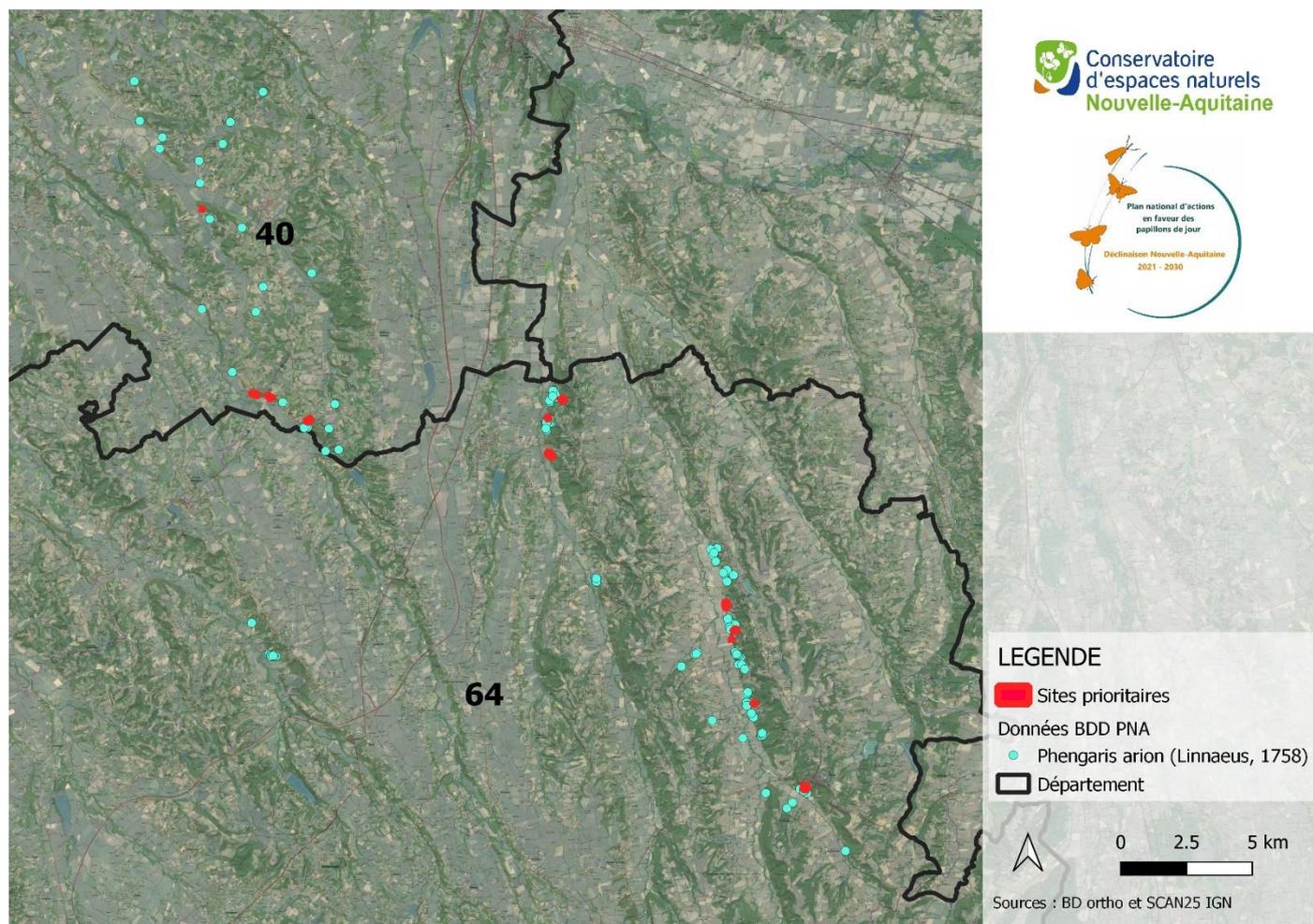


Figure 19 : Sites prioritaires pour l'Azuré du Serpolet après analyse de la continuité écologique.

Discussion

Ces sites pourraient faire l'objet de chantier de débroussaillage par le CEN NA dans le cadre des plans de gestion relatifs aux pelouses sèches de Lembeye et de Garlin et en lien avec le PNA via l'action P6.2.

P6. Appuyer la gestion de micro-sites et de sites isolés

P6.2. Organisation de chantiers bénévoles

Rédaction : Samuel Ducept (Vienne Nature), Nicolas Cotrel (DSNE), David Suarez (Charente Nature), Caroline Micallef (NE17)

Contexte

Pour compléter les actions menées sur des sites gérés faisant l'objet d'un plan de gestion, la déclinaison Nouvelle-Aquitaine du PNA en faveur des papillons de jour a souhaité mettre en place d'une action pour organiser des chantiers bénévoles sur des sites secondaires, satellites des populations connues et gérées, sur des parcelles qui n'ont pas encore de sécurisation particulières mais pour lesquelles les propriétaires seraient intéressés pour un entretien.

Vienne

Plusieurs chantiers sont organisés chaque année sur les sites du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine. Cette année, le site du Marais des Ragouillis situé à Boivre-la-Vallée (86) a fait l'objet d'un chantier. Ce site accueille plusieurs espèces PNA dont le Damier de la Succise, le Cuivré des marais et le Nacré de la Sanguisorbe.

Le chantier a été organisé le samedi 26 novembre 2022. Il a réuni 18 personnes et a permis de rouvrir des parcelles embroussaillées dans un esprit convivial.



Chantier nature au Marais des Ragouillis (Boivre-la-Vallée, 86). ©Samuel Ducept, Vienne Nature

Deux-Sèvres

Dans le cadre de la préservation des pelouses d'intérêt communautaire, habitat en forte régression dans le massif forestier classé Natura 2000 de Chizé-Aulnay situé entre le département des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Les pelouses hébergent de nombreuses espèces de papillons de jour menacés par la fermeture des milieux.

Un chantier d'ouverture du milieu sur une pelouse en fermeture à Saleignes, au lieu-dit Chante oiseau a été réalisé le 3 décembre 2022 et a rassemblé 8 bénévoles.



Suite à ce chantier, un suivi du site sera mis en place par NE 17 qui y a prévu de développer des actions en lien avec le CD79. D'autres stations menacées dans le secteur sont ciblées pour de futurs chantiers bénévoles.

Charente

La station historique d'Azuré de la Sanguisorbe du Bois de la Couasse, sur la commune de Torsac est en cours de fermeture suite à la prolifération des saules et grandes plantes des mégaphorbiaies.

La LPO, opérateur du site Natura 2000 des « Vallées péri-angoumoisines », est en contact avec les propriétaires des parcelles concernées, afin d'organiser un chantier de débroussaillage sur le site.

Le contact avec les propriétaires n'étant pas aisé, le chantier n'a pas pu être réalisé en 2022. Il est reporté en 2023, par le biais de la société de chasse locale.

Charente-Maritime

Les pelouses composant le coteau des Blanchardières, à Annepont (17), montraient un processus de fermeture des milieux, et donc un risque de perdre des habitats favorables pour les espèces de milieu calcicole.

Un site de pelouse calcaire, en cours de fermeture, a été restauré, grâce à une dizaine de participants.

Cette action a été menée en lien avec la Société Française d'Orchidophilie de Poitou-Charentes et Vendée et le CEN-NA.

Information & Sensibilisation

S1. Élaborer des référentiels techniques

S1.1. Rédaction et publication de référentiels : *L. achine*, *E. aurinia*, *L. dispar*, *P. arion*

Rédaction : Romain Chambord (SEL) et Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

L'objectif de cette action est de rassembler dans un même document, toutes les informations connues en Nouvelle-Aquitaine sur l'écologie, la biologie, les inventaires-suivis, la gestion pour chaque espèce prioritaire du PNA. Ces informations sont regroupées au sein d'un référentiel technique qui vise regrouper de manière la plus exhaustive possible toutes les informations bibliographiques connues.

Travail effectué en 2022

Rédaction du référentiel sur *Phengaris arion*. En cours de publication en 2023.

Finalisation et correction de la rédaction des référentiels techniques *Lopinga achine* et *Limenitis populi*.

Les référentiels seront publiés sur la page Nouvelle-Aquitaine du site du PNA national.

S1.3. Fiches techniques de gestion

Rédaction : Romain Chambord (SEL)

Contexte

L'objectif de cette action est de rassembler dans une fiche technique tous les éléments essentiels et résumés pour mettre en place des mesures de gestion et de restauration cohérentes en faveur de l'espèce ciblée.

Travail effectué en 2022

Travail sur la mise à jour des fiches techniques suite à la réunion des référents et référentes du PRA de Nouvelle-Aquitaine le 12 avril 2022.

Les fiches techniques seront publiées sur la page Nouvelle-Aquitaine du site du PNA national.

S2. Sensibiliser les élus et le grand public à la préservation des lépidoptères

S2.1. Organisation de réunions publiques

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Afin de sensibiliser le grand public aux papillons de jour et à leur préservation, des animations sont menées sur le territoire aquitain. Des réunions publiques, des sorties-formations sont proposées aux collectivités, associations, syndicats qui le souhaitent et qui veulent mettre un coup de projecteur sur leur territoire et les espèces de papillons présentes.

Travail effectué en 2022

En Aquitaine, 4 réunions publiques ont été organisées en 2022 :

- 1 formation / présentation à la ferme du Parcot avec la LPO, Nature en Périgord et le CD24 ;
- 1 réunion le 28 juillet à Hendaye (64) avec le CPIE Littoral basque ;
- 1 réunion le 3 novembre à Cagnotte (40).
- 1 réunion le 13 novembre à la médiathèque de St Loubès (33).



Journée de présentation du PNA et formation à la détermination des papillons à la ferme du Parcot (24). ©Sylvain Wagner

Gestion du plan

G1. Coordination générale : Comité de pilotage, suivi et montage administratif et financier

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA) et Nicolas Cotrel (DSNE)

Un Comité de pilotage du programme a été organisé le 12 avril et a rassemblé les différentes structures référentes sur le PNA à l'échelle Nouvelle-Aquitaine. L'occasion d'échanger sur le budget annuel du programme, les financements, les objectifs de l'année et les actions programmées.

En Aquitaine, un Comité Technique Territorial a été organisé le 11 octobre et a regroupé 28 personnes issues de 24 structures du territoire aquitain. Le bilan des actions réalisées a été présenté et des échanges ont eu lieu pour proposer des actions à mener en 2023.

La coordination territoriale du Poitou-Charentes est assurée en binôme par Deux-Sèvres Nature Environnement pour le volet technique et Poitou-Charentes Nature pour le volet administratif.

- Le 10 février eu lieu un premier échange sur le PNA Papillons de jour pour la déclinaison Nouvelle-Aquitaine avec le coordinateur,
- Le COPIL du programme à l'échelle de Nouvelle-Aquitaine s'est déroulé le 12 avril, il a permis des échanges sur le déroulé de l'année 2022,
- Dans les Deux-Sèvres en septembre, les informations ont été collectées auprès des CMT du CEN et une synthèse des actions menées en faveur des espèces prioritaires pour le PNA par l'association a été faite,
- Le changement de coordination administrative a nécessité deux réunions de travail pour discuter de l'organisation : le 15 novembre entre DSNE et PCN et le 28 novembre avec le CEN Nouvelle-Aquitaine. Ont aussi été abordé lors de ces réunions, le bilan intermédiaire 2022 et le lancement de la programmation 2023,
- Le 28 novembre a aussi eu lieu la réunion annuelle à l'échelle du Poitou-Charentes pour échanger sur le bilan des actions 2022 et la programmation des actions 2023,
- En novembre et décembre, plusieurs échanges entre les associations ont permis de vérifier et valider les actions ainsi que de prévoir le temps imparti pour les actions 2023.

G3.2. Échanges avec le PNA, séminaire national

Rédaction : Pierre-Yves Gourvil (CEN NA)

Contexte

Le Plan National d'Actions est animé au niveau national par l'OPIE et les déclinaisons régionales échangent régulièrement avec l'animation nationale et peuvent proposer des actions et échanger avec les différents référents des régions. De plus, les papillons de jour constituent un groupe en lien avec de nombreuses problématiques (agricoles, sylvicoles, pollinisation, etc.), il est donc cohérent et même indispensable que le PNA régional puisse être en lien avec les autres programmes développés dans la région et pour lesquels des actions communes ou complémentaires peuvent être réalisées.

Actions réalisées

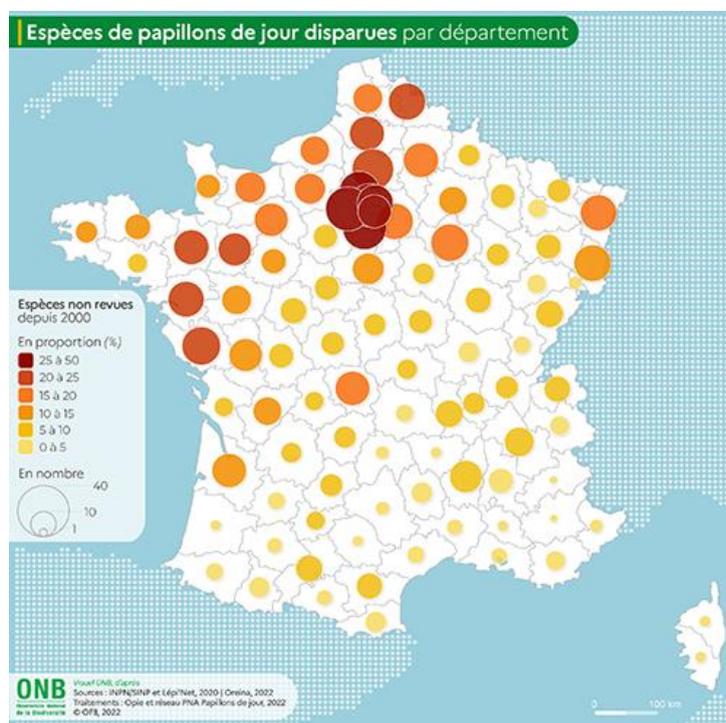
PNA

Le coordinateur régional du PNA a participé au COPIL national du 1er avril 2022 organisé à Lyon. Une présentation de la déclinaison Nouvelle-Aquitaine a pu être réalisée.

Des échanges avec la coordination nationale (OPIE) et avec le coordinateur du PNA Occitanie ont été réalisés au cours de l'année :

- Une relecture de la déclinaison Occitanie du PNA en faveur des papillons de jour a été menée ;
- Le coordinateur du PNA Occitanie était présent au comité technique aquitain.

Les référents du PNA Nouvelle-Aquitaine ont participé à l'analyse des données de répartition papillons de jour dans le cadre de l'étude de l'OPIE sur l'évaluation du déclin des papillons de jour en France pour la publication sortie en 2022.



Des informations sur les mesures de gestion mises en place sur des sites gérés en faveur des papillons de jour ont été remontées à l'animation nationale par les différents référents territoriaux.

Plan d'actions pollinisateurs sauvages

Dans le cadre de la feuille de route 2022-2026 en faveur des insectes pollinisateurs, volet pollinisateurs sauvages en Nouvelle-Aquitaine, le PNA en faveur des papillons de jour a participé aux réunions et échanges pour travailler sur la construction et la validation de cette feuille de route, en lien avec l'URCPIE Nouvelle-Aquitaine.

Des réunions ont eu lieu en visio le 11 mars et le 06 décembre 2022.

Programme VALBIOS et Biodiversité dans les Landes de Gascogne

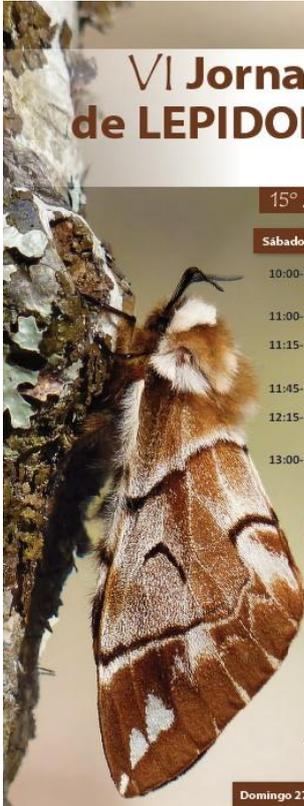
Des échanges ont eu lieu avec le PNR des Landes de Gascogne et le SYSSO (Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest) dans le cadre de deux programmes en lien avec la biodiversité des Landes de Gascogne :

- Programme VALBIOS : Valorisation de la Biodiversité des Landes de Gascogne par les Sylviculteurs dans le cadre de la gestion forestière de leur propriété.
- Programme Biodiversité dans les Landes de Gascogne : Échanges entre forestiers et naturalistes pour mieux comprendre et mettre en valeur la biodiversité des Landes de Gascogne. Des fiches pédagogiques ont été éditées dans le cadre de ce programme.

Le PNA en faveur des papillons de jour est intégré aux COPIL de ces deux programmes et des échanges réguliers ont eu lieu pour discuter des enjeux papillons de jour dans les Landes de Gascogne.

Journées nationales de Lépidoptérologie espagnoles

Dans le cadre des 6^e journées nationales de lépidoptérologie espagnoles organisées par l'association ZERYNTHIA à Vitoria-Gasteiz le 26 et 27 février, le PNA a été invité à présenter l'action d'atlas des papillons de jour mené en Aquitaine. L'occasion d'échanger sur les actions menées en Espagne et en Nouvelle-Aquitaine sur les papillons de jour.



26 y 27 de febrero

VI Jornadas NACIONALES de LEPIDOPTEROLOGÍA 2022

Vitoria-Gasteiz

15^o Aniversario de la Asociación ZERYNTHIA

Sábado 26 de febrero

10:00-11:00 Recepción de los asistentes, presentación institucional y entrega de reconocimientos.

11:00-11:15 Presentación del proyecto ESCARALIMANIA. Beatriz Díaz.

11:15-11:45 ZERYNTHIA, 15 años trabajando en el estudio, conservación y divulgación de las mariposas españolas. Ruth Escobés.

11:45-12:15 Pausa café.

12:15-13:00 Charla: atlas de las mariposas diurnas de Aquitania (Francia). Pierre-Yves Gourvil.

13:00-13:45 Charla: la estación de esfuerzo constante para el muestreo de lepidópteros nocturnos en los humedales de Salburua: resultados preliminares e interés de la información obtenida. Fernando de Juana.

14:00-16:30 Pausa comida.

16:30-17:30 Visita por las instalaciones del centro Ataria.

17:30-18:15 Charla: experimentos al borde de la extinción: la mariposa apolo en la Comunidad Valenciana. Joaquín Bañeras.

18:15-19:00 Charla: la experiencia de la asociación Tagis en la conservación de mariposas y otros insectos de Portugal. Patricia García-Pereira & Eva Monteiro.

19:00-19:45 Charla: seguimiento y gestión de las comunidades de mariposas diurnas en Sierra Nevada. José Miguel Barea Azcón.

19:45-20:00 Clausura del ciclo de conferencias.

Domingo 27 de febrero

09:00-14:00 Visita a las cuevas de Arrikruz (Oñati - Gipuzkoa) y su entorno.

14:00-17:00 Pausa comida.

17:00-17:50 Regreso a Vitoria-Gasteiz y despedida.

Inscripciones: www.asociacion-zerynthia.org / Más información: zerynthia.info@gmail.com

Organizan: 

Colaboran: 

Con el apoyo de: 

Tableau des actions

		Aquitaine	Poitou- Charentes	Limousin	
Amélioration des connaissances		Nombre de jours			
A1	Préciser la répartition des espèces				
A1.1	Mise à jour de la BDD du plan	2			
A1.2	Veille et prospection des sites à P. teleius et P. alcon : Gironde et Dordogne		8		
A1.4	Mise à jour de la répartition de C. oedippus	6			
A1.6	Sorties de prospection, wd de prospection	10	18		
A2	Améliorer la connaissance sur l'écologie des espèces				
A2.1	Etude C. oedippus et sylviculture	15			
A2.2	Préciser l'écologie de L. achine	12	6	0	
A3	Initier des protocoles de suivis				
A3.2	Suivi particulier espèce ou cortège	12			
A4	Evaluer l'état de conservation des espèces				
A4.2	Notes de synthèses sur l'état de connaissance et de conservation des espèces de papillons par secteur biogéographique	0		0	
Protection et Gestion					
P1	Favoriser la création d'un réseau de sites protégés à enjeux lépidoptères				
P1.1	Sites à enjeux à sécuriser	2	1		
P1.2	Vérifier l'intérêt des parcelles prioritaires - Notes d'enjeu	10		0	
P2	Renforcer la prise en compte des lépidoptères prioritaires auprès des gestionnaires				
P2.1	Assistance technique auprès des gestionnaires	10	5	5	
P3	Fournir un appui technique aux différents acteurs impliqués dans la préservation des lépidoptères				
P3.1	Groupes de travail thématique	4		0	
P3.2	Assistance technique auprès des acteurs	10		0	
P4	Favoriser la connection entre les sites prioritaires				
P4.1	Synthèse de connaissance sur capacités de dispersion des espèces	0			
P4.2	Analyse paysagère et de connectivité autour de sites à enjeux	6			
P6	Appuyer la gestion de micro-sites et de sites isolés				
P6.1	Identification des sites isolés	5			
P6.2	Organisation de chantiers-bénévoles		5		
Information et Sensibilisation					
S1	Elaborer des référentiels techniques				
S1.1	Rédaction et publication de référentiels : L. achine, E. aurinia, L. dispar, P. arion	10		4	
S1.2	Mise à jour des référentiels	1		1	
S1.3	Fiches techniques de gestion		2	5	
S2	Sensibiliser les élus et le grand public à la préservation des lépidoptères				
S2.1	Organisation de réunions publiques	10		0	
S2.2	Création et diffusion d'outils pédagogiques liés au PNA	0		0	
Gestion du Plan					
G1	Coordination générale : Comité de pilotage, suivi et montage administratif et financier				
G1.1	Coordination du PRA	17	3	3	
G1.2	Comités techniques et Comité de pilotage	13	9	0	
G2	Evaluer le Plan régional d'actions				
G2.1	Construction des indicateurs de suivis du Plan	0			
G2.2	Evaluation des actions et état des connaissances des espèces du Plan	13	2		
G3	Assurer la cohérence avec le PNA et favoriser les échanges avec les régions limitrophes				
G3.1	Séminaires PRA	0			
G3.2	Echanges avec PNA, séminaire national	8	1	1	
		Prévu	165	59	66
		Réalisé	176	59	19



**Plan national d'actions
en faveur des
papillons de jour**

**Déclinaison Nouvelle-Aquitaine
2021 - 2030**



UNION EUROPÉENNE
L'Europe s'engage en Nouvelle-Aquitaine avec
le Fonds européen de développement régional

